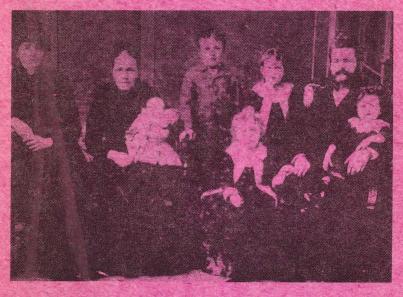
Asticou

REVUE D'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS

Cahier nº 27

Décembre 1982



Sévère Cloutier et sa famille. Il est le fils de Toussaint, l'un des premiers canadiens-français à s'établir à Bytown (Ottawa)

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC C.P. 1007, Place du Portage, Hull, (Québec) J8X 3X5



La Société historique de l'ouest du Québec publie depuis juin 1968 un cahier périodique, intitulé ASTICOU, premier toponyme de la ville de Hull, consigné par Champlain dans le récit de son premier voyage aux Chaudières le 13 juin 1613. ASTICOU est en effet un mot algonquin qui veut dire "chaudière".

La Société historique de l'ouest du Québec

Succédant à la Société historique du nord de l'Outaouais (1935-1938), la Société historique de l'ouest du Québec s'est fixée dès le début de sa fondation les objectifs suivants:

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous les ouvrages, documents et objets se rattachant de près ou de loin à l'histoire de la région outaouaise;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des corps publics de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs, et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers périodiques le résultat de ses travaux, et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les divers organismes représentatifs de l'Outaouais québécois dans le domaine toponymique et touristique.

La Société historique de l'ouest du Québec exerce son activité surtout dans les cinq comtés suivants du Québec: Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle et Papineau. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du territoire québécois.

COMITÉ DE LA REVUE

Rédacteur: Dr. L.-M. Bourgoin, A.M., Ph.D. O.D. Administration et abonnements: Monique Larouche-Depratto

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Dr. Louis-Marie Bourgoin
Vice-président: Guillaume Dunn
Trésorière: Noëlla Dufresne
Secrétaire: Me Marie-Thérèse Marcil-Bourgoin
Archiviste: Georgette Mantha
Administrateurs: Ephrem Boudreau, Monique Larouche-Depratto,

Antoinette Boily-McKennon

SOMMAIRE

Sommaire	1
Avant-propos La rédaction	2
Genèse et évolution du clergé acadien Ephrem Boudreau	3
Origines des familles Larouche et Cloutier Monique Larouche-Depratte	27
Les compagnies de traite et les voyageurs canadiens	38

AVANT-PROPOS

De nombreux acadiens ont fait carrière dans l'Outaouais. Certains se sont distingués tant en religion qu'en politique, d'autres comme fonctionnaires et d'autres dans les affaires. Tous ont gardé la nostalgie de l'Acadie. Ils en conservent dans leur esprit et leur coeur les magnifiques pages d'histoires. Bon sang ne saurait mentir. Aussi nous vous présentons quelques pages de cette histoire héroïque que les acadiens ont vécu.

Une étude généalogique, c'est une recherche nouvelle pour notre revue. Aux sources du passé familial des Larouche et Cloutier, voilà qui nous ramènent à nos lointaines racines à partir de la France jusqu'au Québec et dans l'Outaouais.

La légende auréole les faits et gestes des voyageurs canadiens qui ont parcouru notre pays de l'Outaouais. Ils furent de l'équipe de ceux qui ont fait le commerce des fourrures. Ils ont ouvert notre région au développement industriel et commercial par l'exploitation des forêts. Aussi ils furent découvreurs, trappeurs, forestiers, bûcherons, cageux et de tous les métiers que ces travaux impliquent.

La Rédaction

GENÈSE ET ÉVOLUTION DU CLERGÉ ACADIEN

Un siècle s'était écoulé depuis le sinistre effacement du peuple acadien de la carte de l'Acadie à partir des années 1755 et suivantes. Le mot Acadie lui-même se trouvait supprimé puisqu'il ne correspondait plus à aucune réalité. Mais la race acadienne n'était pas morte. Évangéline était revenue au pays de ses ancêtres. Les Acadiens s'étaient refaits une patrie; ils avaient édifié une nouvelle Acadie, pays sans frontières précises, mais comprenant tous les Acadiens, dispersés aux quatre coins des provinces Maritimes et de la Gaspésie.

Au milieu du siècle dernier, leur force numérique était remarquable, soit près de 70,000, c'est-à-dire quatre fois plus qu'à la veille de la déportation, si bien qu'on a parlé de miracle acadien. Voici comment s'exprimait M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française, lors de la remise du grand prix Gobert à Émile Lauvrière, pour son ouvrage LA TRAGÉDIE D'UN PEUPLE, en 1924: "Au martyre acadien a succédé le miracle acadien. Condamné, traqué, déporté, ce peuple, mis au tombeau, en est sorti. Aidé de ses seules vertus, il a réussi à préserver, au milieu de populations hostiles, son intégrité ethnique et sociale... Aujourd'hui, il vit même d'une vie plus intense que jamais. Une force l'a soutenu: la religion; une autre encore: une incoercible natalité... Bien mieux, une nouvelle génération d'Acadiens s'élève: intelligente, instruite, entreprenante..."1

La race acadienne n'était pas morte, mais c'était un peuple pauvre, sans influence, vivant pour ainsi dire en marge de la société légalement constituée dont les classes dirigeantes se composaient d'Anglais, d'Irlandais et d'Ecossais. Quantité négligeable, aux veux des autres nationalités, les Acadiens sont considérés comme un anachronisme au sein d'une société dont l'accès leur est pour ainsi dire fermé. La mentalité des Acadiens se heurte à des idéologies diamétralement opposées à la leur: 1º celle du clergé irlandoécossais. Cette opposition a pour cause non la religion, mais la nationalité et la langue. Dans la pensée de ce clergé, la seule langue "catholique" est l'anglais, qui doit demeurer ou devenir l'unique langue de communication. Dans un pays "officiellement" anglais, la langue anglaise et la religion sont inséparables, l'anglais devant éventuellement devenir le seul véhicule de la religion catholique: 2° celle des administrateurs, civils et politiques. Il est pris pour acquis que l'administration, à tous les niveaux, - provincial, municipal, scolaire, et autres, - doit être entre les mains des parlants anglais.

Les Acadiens sont donc, en général, systématiquement écartés de toute fonction publique. Les députés, les médecins, les avocats, les juges, tous les hommes de profession, les commerçants, les armateurs, sont de langue anglaise, même quand les Acadiens sont en majorité.

Les acadiens: sous-produit de la colonisation, soigneusement et délibérement maintenus dans l'ignorance, dans un état d'asservissement et dans l'impossibilité d'exercer aucune influence dans la société.

Cette vérité, le grand patriote que fut Mgr Marcel-François Richard, l'a exprimée en ces termes:

"Depuis les tristes évènements de 1755, les Acadiens ont dû rester ignorés et ignorants, au moins dans la connaissance des lettres, car on ne saurait leur reprocher de l'être dans leurs devoirs de chrétiens et de catholiques. Abandonnés de leur mère patrie, persécutés par l'Angleterre, dirigés dans l'ordre spirituel et temporel par des hommes dont la langue et les sympathies leur étaient étrangères, ils ont dû lutter pour conserver leur religion, leur langue et leurs coutumes. Durant plus d'un siècle, l'Acadie n'a vu aucun des siens occuper un rang honorable dans l'Église ou dans la société. Privés d'éducation, ils se sont livrés à la colonisation, à l'agliculture et à la pêche, ne pouvant prétendre à d'autres professions."²

l'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans son PÉLERINAGE AU PAYS D'ÉVANGÉLINE, a écrit ce qui suit:

"Le plus grand malheur des Acadiens n'a pas été leur dispersion, mais l'abandon presque complet dans lequel ils ont été laissés durant près d'un siècle. Dans toute cette douloureuse période, ils n'ont eu, on peut dire, aucun moyen d'instruction...

On concoit l'état d'ignorance et de stagnation qui s'en est suivi. "3

Et Pascal Poirier d'écrire, à son tour: "Depuis la cession de leur pays à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, les Acadiens semblent une race fatalement vouée à la haine des hommes et à la malédiction de Dieu."

Voilà ce qu'il dit des Puritains:

"Persécutés en Angleterre à cause de leurs pratiques religieuses, ils se firent à leur tour, en Amérique, les persécuteurs de ceux qui ne priaient pas à leur manière." 5

Alors que les Acadiens ne possèdent encore aucune maison d'éducation, les Anglais ont déjà leurs institutions d'enseignement: le King's College, à Windsor (N.-É.),fondé en 1789; l'université Dalhousie, à Halifax, remontant à 1818, et l'université Acadia, à Wolfeville (N.-É.), dont la fondation remonte à 1838.

Ce n'est qu'en 1864 que l'Acadie aura son premier collège classique.

Le Réveil

Après un sommeil de cent ans, les Acadiens commencent enfin

à prendre conscience de leur existence en tant que groupe ethnique. À leur réveil, ils se trouvent en face d'une situation peu reluisante et propice à leur inspirer confiance. Depuis 1817, ils sont séparés du diocèse de Québec et dirigés par un clergé irlandais et écossais, à mentalité irlandaise et fanatique.

"Du point de vue purement ethnique, on peut dire que ce fut la première épreuve de la nouvelle Acadie;" a écrit le Frère Bernard.⁶ Laissons parler de nouveau Pascal Poirier:

"Dans l'établissement des nouvelles provinces ecclésiastiques. quoiqu'il y eût toujours des prêtres d'origine française de mérite et de distinction en Acadie, et que les Acadiens eux-mêmes fussent pour le moins aussi nombreux que les Irlandais ou les Écossais pris séparément, personne, ni à Halifax, ni à Charlottetown, ni à Québec. ne songea aux descendants des proscrits de 1755. Au point de vue de la nationalité, ce dernier coup devait leur être fatal. Sans état civil, on peut bien le dire, ils se voyaient également ignorés comme corps dans l'Église catholique. Ce dernier soufflet leur fut plus sensible, à eux qui avaient déjà passé par tous les déchirements de la flagellation, que la perte de leurs biens, que le déportation elle-même. Avec les Polonais désespérants, ils pouvaient s'écrier: "Dieu est trop haut et la France trop loin!... que leurs propriétés eussent été confisqués et leurs pères dispersés en exil, cela ne les étonnait pas outre mesure, venant de leurs ennemis héréditaires, Les Anglais protestants. Mais ils ne pouvaient se résigner à voir l'Église aussi se détourner d'eux et donner à d'autres leurs places au banquet, ni concevoir qu'elle comptât pour rien le pays par eux civilisé, les tribus sauvages converties à la foi catholique, aussi bien que le sacrifice volontaire qu'ils avaient fait pour elle de leurs biens et de leur vie...

Ils avaient été en Amérique les "défenseurs de la foi;" quinze mille d'entre eux avaient payé de leur patrie bien-aimée ou de leur vie, leur fidélité à l'Église, et l'Église, quand il s'agissait d'établir des provinces écclésiastiques dans leur malheureux pays, ne se souvenait, ni ne se souciait plus d'eux... Voici maintenant qu'on leur enlevait le ciel, représenté par l'amour de leur mère bien-aimée, l'Église catholique."⁷

Voici la structure de la hiérarchie catholique aux Maritimes, vers le milieu du XIXe siècle, avec les dates d'érection des diocèses: Charlottetown, 1829 - Mgr MacEachern — Halifax, 1842 - Mgr Fraser — Saint-Jean (N.-B.), 1842 - Mgr Dollard — Arichat, 1844 - Mgr Fraser — Chatham, 1860 - Mgr Rogers

En 1842, Mgr Fraser, à Halifax, a 23 prêtres dans la Nouvelle-Écosse; cinq seulement sont de langue française, alors que les Acadiens sont en majorité.

En 1860, au Nouveau-Brunswick, sur un total de 30 prêtres, sept

seulement sont de langue française, pour une population catholique en majeure partie acadienne. À cette date, on y comptait 33,000 Acadiens.

Vie nationale et renaissance

Un sentiment national, chez les Acadiens, naît à partir de l'année 1815, à la suite des visites pastorales de Mgr Plessis, visites qui ont contribué à rapprocher les divers groupes d'Acadiens. Pour la première fois peut-être les Acadiens de la nouvelle Acadie ont senti que les Canadiens français du Québec s'intéressaient à eux, qu'ils sympathisaient avec eux dans leur misère et qu'ils les considéraient comme des frères.

Mais le véritable mouvement de renaissance commence en 1854, lorsque l'abbé Stanislas Lafrance ouvre un séminaire a Memramcook. L'abbé Lafrance était l'un des sept prêtres de langue française qu'il y avait alors au Nouveau-Brunswick. Faute de ressources, cette institution ne connaîtra qu'une existence éphémère.

Le véritable initiateur du réveil acadien est le Père Camille Lefebvre, de la Congrégation de Sainte-Croix, qui, parti de Québec, vient fonder à Memramcook, en 1864, une petite communauté. Il prend en mains le Séminaire Saint-Thomas, fermé depuis deux ans et en fait un collège classique, modelé sur les collèges de la province de Québec et de France. Le Collège Saint-Joseph, de Memramcook, commençait son existence séculaire. Ce collège donne à l'Acadie ses premiers chefs, Il forme des patriotes qui vont éclairer le peuple, qui vont le libérer en partie, de sa grande pauvreté et de l'état de profonde ignorance dans lequel il était plongé.

Une première manifestation publique de vie nationale se produit en 1880, année où a lieu à Québec un grand congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste. On y invite les Acadiens, qui, de tous les coins de l'Acadie, s'y rendent, au nombre de 70 délégués.

Les Congrès nationaux

En Acadie, une nouvelle ère commence, celle des grands congrès nationaux. Le premier a lieu à Memramcook, en 1881. Il réunit 5,000 Acadiens. Témoin de ce congrès, Pascal Poirier a écrit:

"Ils arrivaient de tous les points des provinces Maritimes, comme autrefois leurs pères revenus de tous les coins de la terre, pauvres proscrits qui rapportaient la patrie dans leurs coeurs. Les réjouissances du peuple, en cette occasion, ressemblèrent à des sanglots de joie refoulés au fond du coeur: on eût dit qu'il avait peur d'être heureux."

Voici le témoignage de l'abbé Désiré-F. Léger:

"Si j'ai conservé un religieux amour pour ma patrie, je le dois à la

grande fête nationale de 1881, où j'ai été témoin de la résurrection de ma race."

Les Acadiens sont donc lancés dans la voie de la réhabilitation, après cent ans de vie cachée. C'est le clergé qui avait sauvé le peuple acadien, entendons par là les rares prêtres de leur race, qui avaient maintenu chez eux la religion catholique, la dévotion mariale, si vive encore de nos jours chez les Acadiens. Privés de cette vie religieuse, les Acadiens seraient passés au protestantisme et par le fait même auraient vite été assimilés.

Pour continuer cette oeuvre salvatrice, il fallait donc maintenant donner aux 70,000 Acadiens un clergé bien à eux, seule condition de leur survie.

Les artisans de la montée du clergé acadien ont été des personnages dont tous les Acadiens, ceux des provinces Maritimes, comme ceux du Québec, de la Nouvelle-Angleterre, de la Louisiane, ceux de partout, doivent éternellement se souvenir, car les Acadiens en seront les débiteurs jusqu'à la fin des temps. Sans ces personnages, on peut se demander si le peuple acadien existerait encore aujourd'hui. Il y en a quatre surtout qu'il faut mettre en évidence: le Père Camille Lefebvre (1832-1895), fondateur du Collège Saint-Joseph; Mgr Marcel-François Richard (1847-1915), curé de Saint-Louis, puis de Rogersville; Pascal Poirier (1852-1933), premier sénateur acadien; Pierre-Amand Landry (1846-1916), avocat, puis premier juge acadien.

Je n'hésiterais pas à dire de Mgr Richard qu'il a été le plus grand patriote acadien de tous les temps, l'un de ceux certainement qui ont joué un très grand rôle dans le relèvement du clergé acadien.

Mgr Marcel-François Richard

Marcel-François Richard est né, en 1847, à Saint-Louis, comté de Kent au Nouveau-Brunswick. En 1861, il a 14 ans. Ses parents décident de le faire instruire, mais à ce moment-là, il n'existe aucun collège français en Acadie. Il y a, à une distance commode, le Collège Saint Dunstan, à Charlottetown. Marcel-François y passera six ans, de 1961 à 1867. Il n'y perd ni sa langue, ni sa nationalité, mais acquiert une connaissance approfondie de la langue anglaise, ce qui fera de lui un personnage parfaitement bilingue.

Il passe ensuite trois ans au Grand Séminaire de Montréal, de 1867 à 1870, et est ordonné prêtre en 1870. Il est aussitôt nommé vicaire dans sa paroisse natale, à l'âge de 23 ans!

Pendant sa vie sacerdotale, sauf au tout début, il sera en butte à la contradiction, à l'intransigeance, au fanatisme, à l'octracisme de deux évêques: Mgr Rogers d'abord, Mgr Barry ensuite.

À partir de cette année 1870, s'affrontent déjà deux

personnages aux tempéraments et aux idéologies diamétralement opposés. D'un coté, l'abbé Richard, grand patriote, franc, tenace, loyal, conscient de l'état d'infériorité et de pauvreté dans lequel on tenait ses compatriotes, fermement résolu à travailler à la réhabilitation des Acadiens. Constatant toutes les injustices dont les siens étaient victimes, il avait dit un jour: "quand je serai grand, cette situation changera."

De l'autre côté, il y a l'évêque de Chatham, Mgr Rogers, Irlandais bouillant, colérique, violent, "maniant habilement les ruses diplomatiques" (Père C. Doucet), convaincu que la seule langue de l'Église aux maritimes, est l'anglais, déterminé, comme l'étaient d'ailleurs à peu près tous ses co-administrateurs religieux, à mettre en application, coûte que coûte, cette théorie néfaste et injuste.

Pascal Poirier

À un rang égal à celui de Mgr Richard, il faut placer Pascal Poirier. Grand patriote acadien, il a été l'un des artisans les plus actifs et les plus combatifs du réveil acadien, un lutteur farouche qui, en sa qualité de laïc et donc non directement soumis à l'autorité épiscopale, comme les prêtres, a participé activement à une bataille dont le résultat a été la nomination d'un premier évêque acadien.

Né à Shédiac, il compte parmi les premiers élèves du Père Lefebvre. Au sortir du collège, il devient maître de poste à la Chambre des communes, à Ottawa; puis, en 1885, Macdonald le nomme sénateur, - le premier sénateur acadien.

Dans la lutte qu'il engage pour la réhabilitation des Acadiens et leur libération de la toute-puissante domination du clergé irlandais, pour leur émancipation dans une société où toute la puissance, toute l'administration, toute la finance étaient concentrées dans les mains d'une minorité accapareuse et fanatique, Poirier est efficacement appuyé par Pierre-Amand Landry, fils d'un député à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, devenu par la suite juge en chef, grand patriote lui aussi, consacrant une bonne partie de son temps et mettant ses riches talents au service de ses compatriotes.

Pauvres, les Acadiens étaient en outre à la merci d'armateurs cupides et sans conscience qui tiraient parti de leurs misères et de leurs malheurs, déjà pourtant très grands. À ce sujet, le Père Marcel Tremblay, eudiste, a écrit, en 1949, dans 50 ANS D'ÉDUCATION 1899-1949:

"Les agents profitaient ainsi de l'ignorance de la population, en abusaient, et cherchaient à la maintenir comme moyen de domination. KEEP THEM IN IGNORANCE AND POVERTY, tel fut, tel est encore le leitmotiv avoué de trop d'hommes et de politiciens anglais du Nouveau-Brunswick vis-à-vis des Acadiens."

Le Collège Saint-Louis

C'est en vue de remédier à ce lamentable état de choses que

l'abbé Richard se met résolument à l'oeuvre. L'une de ses premières initiatives fut la fondation d'un couvent et d'un collège à Saint-Louis, en 1875. Le collège était bien lancé, et ses bons résultats ne tardèrent pas à se manifester. Le collège recevait surtout des Acadiens, mais aussi quelques Irlandais. Comme il convenait, l'enseignement se donnait surtout en français.

C'est en 1882 que, dans les termes du Père Camille Doucet, dans son admirable biographie de Mgr Richard, "Une bombe allait éclater en pleine fin d'année scolaire dans le jardin fleuri des admirateurs de l'oeuvre du curé de Saint-Louis..." (p. 113).

Le 5 juillet 1882, tout était prêt, au Collège Saint-Louis, pour la Clôture solennelle de l'année académique. Pascal Poirier se rend à Saint-Louis pour l'occasion, et va saluer le directeur du collège, l'abbé Biron, natif de France. Il raconte ce qui c'est passé en cette journée, dans une déclaration faite sous serment, trois ans plus tard, et que je cite en partie:

"Quelques heures avant la séance, M. l'abbé Biron m'invita à monter dans sa chambre. Je trouvai là six ou sept étudiants des plus avancés dans leurs études, venus de toutes les parties des provinces Maritimes. Il me les présenta tous, me donna leurs adresses et nous dit de bien nous souvenir les uns des autres et de rester toujours unis pour combattre en faveur de la cause sacrée de la religion et de la nationalité. Il ajouta qu'il craignait que l'heure fût arrivée où le berger allait être frappé et le troupeau dispersé. Il avait le pressentiment que le collège serait fermé..."9

Il y avait dans l'auditoire M. et Mme Henry O'Leary, de Richibouctou, grands amis de l'abbé Richard, et "dont le fils s'était particulièrement distinqué en déclamant, dans un excellent français les pièces assignées."

Le biographe de Mgr Richard décrit la réaction de Mgr Rogers, qui était présent à la séance et qui n'avait guère goûté cette performance:

"Il se leva... et, dans un état de surexcitation manifeste, il déclara, cette fois en anglais, que l'ADMINISTRATION ACTUELLE du collège, parce que trop française ("too frenchy") avait encouru sa réprobation; que des injustices avaient été commises à l'endroit des étudiants irlandais; et si ces derniers n'étaient pas traités avec plus d'équité, il se verrait obligé de retirer sa confiance et son patronage.

Cette sortie inattendue eut l'effet d'une bombe. Les auditeurs, la plupart français, en furent consternés. Quelques-uns, tel Pascal Poirier qu'un voisin plus rassis dut retenir du bras pour l'empêcher de répliquer sur le même ton, trépignèrent de colère. Il n'y eut pas d'applaudissements." ¹⁰

La réprobation épiscopale suivit son cours, et le collège Saint-Louis dut fermer ses portes cette même année.

Pascal Poirier chez les Acadiens des Maritimes

En 1876 Pascal Poirier visite les groupes acadiens du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Il désire se renseigner sur la situation des Acadiens, en général. Après avoir passé cinq semaines dans l'île du Prince-Édouard, il se rend dans la région de Pomquet - Tracadie - Havre-à-Boucher, trois paroisses acadiennes situées près de l'entrée nord du détroit de Canceau. Il s'arrête d'abord à Tracadie, puis à Pomquet et enfin au Havre-à-Boucher. Il fait part de ses constatations dans ses MÉMOIRES, dont voici certains passages:

"De Tracadie j'allai à Pommes-Cuites (Pomquet). Sur la route, je rencontrai un paysan, que je fis monter dans ma voiture. Nous causâmes.

Si vous allez voir le prêtre, me dit-il, ils vous feront entrer au presbytère par la cuisine.

Et pourquoi cela?

Parce que nous autres, les Français, il faut passer par la cuisine quand i'allons le voir.

Et les autres?

Ben, quand c'est des Anglais, y pouvont passer par la porte de devant.

Je bondis d'indignation.

Je vais voir ça, lui dis-je.

Je poussai directement au presbytère.

Je désire voir M. le curé, dis-je, en français, à la grosse fille joufflue qui vint m'ouvrir.

All right - Go by the other door.

J'entrerai par la porte où entrent les chrétiens, et non par celle où entrent les chiens, dis-je sur un ton très élevé. Au bruit que je fis, le curé (l'abbé William Chisholm) vint à la porte.

You want to see me Sir?

Oui, Monsieur.

Entrez, alors, me dit-il, en français très correct.

Tous les prêtres de nos provinces faisaient leur séminaire à Montréal ou à Québec, où ils apprenaient à parler notre langue.

Je me rendis de Pomquet à Havre-à-Boucher, belle et grande paroisse française, dont M. Girroir, frère de mon hôtellier, était curé.

Ce M. Girroir, un colosse, est l'une des plus belles figures que i'aie rencontrées de toute ma vie.

Intelligence très cultivée, grand patriote acadien, spirituel comme j'ai peu vu d'hommes, curé tout aux devoirs de sa charge, il mériterait d'avoir sa biographie, comme le Père Sigogne, apôtre de la

baie Sainte-Marie, comme M. Lafrance, comme le Père Lefebvre ont la leur.

Je demeurai trois jours à son presbytère, à l'entendre raconter les luttes inégales, et, du MESHUI, désespérées, des Acadiens du diocèse d'Antigonish¹¹ pour la conservation de la "doulce langue de France"

"J'essayais, me dit-il, de sauver ce qui reste de notre malheureuse nation, et j'ai été brisé comme verre. De grosses larmes coulaient de ses yeux, en me racontant cela.

Je vais tout de même y aller à Arichat, lui dis-je. Je suis un laïc ils ne peuvent rien me faire.

(D'avoir vu pleurer cet homme, ce prêtre, ce héros, ce saint, m'avait jeté hors de moi-même).

C'est bien inutile, me dit-il, la persécution s'étend aux laïcs aussi bien qu'à nous. On ne veut pas que nous nous relevions, voyez-vous.

Retournez chez vous, mon pauvre Pascal, notre cause est perdue. Le ciel et la terre sont contre nous, le ciel représenté par le clergé irlandais."12

Du Havre-à-Boucher, Pascal Poirier franchit le détroit de Canceau et se rend à Arichat, dans l'île Madame, au Cap-Breton, région en grande majorité habitée par des Acadiens, et siège de l'évêché érigé en 1844. Il réunit les Acadiens et y prononce un grand discours:

"Mon discours fut de coups de fouet. Je fis éclater toute l'amertume dont débordait mon âme. Mais pas un mot contre les Irlandais et les hautes autorités ecclésiastiques. Ce furent les Acadiens eux-mêmes que je fustigeai. Je les AHONTE, à traits sanglants, de se laisser mener, eux la majorité, eux qui portaient les plus beaux noms de l'Acadie, par une infime minorité. Étaient-ils des Français dégénérés, des peureux, des lâches? Je leur rappelai ce que c'était qu'un véritable Acadien, en leur racontant la gloire de nos aieux." 13

L'Evêque d'Arichat, Mgr Cameron, fit demander Pascal Poirier. Laissons ce dernier décrire l'entrevue qu'il eut avec l'évêque:

"Veuillez donc me dire, Monsieur Poirier, pourquoi vous avez mis sens dessus-dessous toute l'île Madame? Quel objet avez-vous en vue?

Faire le relevé des divers groupes d'Acadiens dispersés dans les provinces Maritimes et les réunir, si c'est possible.

Et ensuite?

Ne pas mourir, s'il plaît à Dieu.

Avec beaucoup de douceur, il entra dans une dissertation

sur la nécessité, "dans l'intérêt de la religion", qu'il n'y eût qu'une seule langue, pour la minorité catholique dans les diocèses de Halifax, de Chatham, de Charlottetown et d'Antigonish." Cette langue ne peut être que l'anglaise ajouta-t-il. La langue française est, peut-être, plus belle, je la crois plus belle,- il parlait le français avec beaucoup d'élégance, sans le plus léger accent exotique,- mais l'anglais s'impose.

Je me suis attardé plusieurs jours, Monseigneur, au nord de l'île du Prince-Édouard, au milieu d'une population écossaise, où les chefs de famille, les anciens, plusieurs au moins ne parlaient que le gaélique... Je sais que vous êtes, à part un évêque éminent, un grand patriote écossais. Pourquoi n'unirions-nous pas nos efforts, les vôtres presque toutpuissants, les miens très minimes, pour la conservation, vous du gaélique, moi du français, dans votre pays? Je ne crois pas que la religion en souffre.

IL sourit. "Vous êtes un diplomate, me dit-il, et je vous crois tout à fait sincère. Allez, et que Dieu vous bénisse.

Cet homme était bon. Il ne pouvait pas vouloir la disparition de notre nationalité française par la destruction de notre langue. Il obeissait, comme les autres évêques, à un ukase de Mgr Connolly, archevêque d'Halifax. Mgr Connolly est, avec Lawrence, la plus sinistre figure de notre tragique histoire."14

Laissons la parole au Père Doucet, auteur de l'ouvrage UNE ÉTOILE S'EST LEVÉE EN ACADIE:

"Déjà, en 1855, l'abbé Richard exprimait le regret "que durant plus d'un siècle, l'Acadie n'avait vu aucun des siens occuper un rang honorable dans l'Église et la société." Un tel ostracisme, conséquence de la déportation, n'avait plus sa raison d'être vers 1855. Dans le clergé surtout, il persistait toujours. Tous les évêques des provinces Maritimes étaient et avaient été d'origine irlandaise ou écossaise. On ne comptait même pas un seul vicaire général français." 15

À l'automne de 1893, Mgr Rogers, évêque de Chatham, songe à se faire nommer un coadjuteur, avec future succession. On sait que ce successeur ne sera pas un Acadien. La situation devient intolérable. Il est grand temps que les Acadiens aient un évêque bien à eux.

C'est alors que Pascal Poirier et Pierre Landry entrent en scène et qu'ils prennent la tête d'un mouvement destiné à faire reconnaître les droits des Acadiens. Ils vont s'appliquer à alerter leurs compatriotes, à les rendre conscients à la fois de leur pauvreté et de leur force, - ils sont maintenant plus de 60,000 dans le seul Nouveau-Brunswick, - et à revendiquer leurs droits auprès des évêques des

Maritimes.

Poirier et Landry entreprenaient une lutte ardue qui allait se terminer plusieurs années plus tard par la nomination du premier évêque acadien.

Ils établissaient avec soin leur stratégie, se tenant toujours sur le terrain de la légalité, combattant quand il le fallait, à armes égales avec leurs adversaires.

Pascal Poirier explique leur plan de bataille, dans ses MÉMOIRES (p. 121):

"Le premier grand acte, à proprement parler, fut la revendication des droits du clergé acadien dans la hiérarchie, et de notre droit, à tout le monde, d'enseigner et d'apprendre le français, où nous voudrions, ou plutôt, où nous pourrions.

Ce fût une lutte violente, souvent mauvaise. Toutes armes y furent employées... Il fallut, pour se défendre, combattre à armes égales. Eux eurent recours à la calomnie; nous nous cuirassâmes de médisance. Pas plus de charité de part que d'autre. Mais nous n'employâmes jamais l'arme du mensonge ni de la calomnie.

Cette arme déloyale, leur arme, une fois dévoilée à Rome, les coula, et leur fit perdre la cause.

Pendant tout ce temps-là, nos prêtres acadiens ne purent faire grand chose. Quand ils l'essayèrent, ils furent brisés comme verre, témoin M. Girroir à Arichat, et M. Richard, à Saint-Louis.

Ils mirent deux laïcs à la tête du mouvement, le juge Landry et moi. Les évêques ne pouvaient pas nous atteindre, Landry et moi. Quant à moi, je dois l'avouer, lorsque je connus leurs procédés déloyaux, je me fichais d'eux."

En 1895, dans une lettre qu'il adresse à Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, Mgr Rogers "sollicite la faveur d'un coadjuteur CUM FUTURE SUCCESSIONE, et propose le nom de son vicaire général, l'abbé Thomas F. Barry.

Des suppliques du clergé acadien, adressées au délégué apostolique et au Saint-Siège ne produisent aucun résultat..

"...Les évêques de la province ecclésiastique d'Halifax désignèrent, en 1899, les abbés Thomas F. Barry et Timothy Casey, respectivement successeurs de Mgr Rogers et de Mgr Sweeney.

Le juge Pierre-A. Landry reçut du délégué apostolique le billet suivant:

"Son Éminence le préfet de la Propagande l'informe qu'il a reçu votre exposé, et il regrette qu'il lui soit arrivé trop tard, c'est-à-dire que tout était déjà réglé. Je vous fais mes meilleurs souhaits, et je vous bénis de tout coeur, ainsi que votre ami Pascal Poirier." 16

Nous voici en 1905. Mgr Rogers ne trône plus sur le siège épiscopal de Chatham, étant décédé en 1903. Il a un "digne" successeur, - un évêque selon son coeur, - dans la personne de Mgr Thomas F. Barry. La mentalité, le programme, les sentiments du nouvel évêque à l'égard de la nationalité et du patriotisme acadiens s'inscrivent dans la ligne de celle de son prédécesseur.

Cette même année, l'abbé Richard et deux autres prêtres, les abbés L.-N. Dugal et William Varrily sont élevés à la dignité de prélat domestique. Le délégué apostolique avait d'abord songé à conférer une dignité plus haute, celle de protonotaire apostolique, mais à un seul prêtre, l'abbé Richard. Mais l'idée du représentant du pape n'eut pas l'heur de plaire à l'évêque Barry. Dans une lettre qu'il lui adresse, le 31 octobre, il fait connaître ses raisons, dont les suivantes, entre autres:

- 1° Si l'abbé Richard était élevé seul à la dignité de protonotaire apostolique, le public aurait l'impression que l'Église a voulu honorer le "chef de l'agitation acadienne";
- 2° d'autres prêtres sont plus recommandables à cause de leur obéissance et de leur conduite.

S'il m'est permis d'ouvrir une parenthèse, je désire formuler ici une remarque pertinente. Pendant cent ans. - cent années de ténèbres, - les acadiens, au dire des hautes autorités, tant civiles qu'écclésiastiques, avaient été des brebis dociles, des citoyens qui vivaient en harmonie avec la race supposément "supérieure". Mais quand, au terme de cette période de silence et de soumission, ils ont pris conscience de leur nationalité; quand ils se sont rendu compte qu'ils n'étaient que des scieurs de bois et des porteurs d'eau, que des marionettes que manipulaient à leur gré la haute administration civile et ecclésiastique, qu'il était temps de sortir de leur torpeur, de réclamer leur part de soleil, de devenir des citoyens à part entière, sur le même pied que leurs compatriotes anglo-saxons; à partir de ce moment, les Acadiens ne sont plus des brebis dociles, et des citoyens soumis; ils sont devenus des agitateurs, des révolutionnaires, des fauteurs publics.

Entre ces désirs d'émancipation des Acadiens et les bons sentiments de la haute église de Rome, se dresse le mur en apparence infranchissable, le mur du nationalism,e irlandais. "C'est à la démolition de ce mur, pour citer de nouveau le Père Doucet, que va s'attaquer audacieusement, énergiquement, inlassablement le nouveau prélat domestique acadien."

L'abbé Richard à Rome

Tel est, en effet, le but des trois voyages qu'il fera à Rome. Son premier voyage se fait en 1877, à l'occasion de la célébration des cinquante années d'épiscopat de Pie IX.

L'évêque de Chatham avait remis à son vicaire général, l'abbé Barry, une adresse à présenter au Saint-Père, AU NOM DU DIOCÈSE. Aucune distinction n'est faite entre les catholiques anglophones et les catholiques acadiens.

L'abbé Richard ne voulait pas que son voyage à Rome ne fût qu'une simple excursion. Il avait son idée: révéler au pape l'existence du peuple acadien. Il obtient une audience privée avec le Saint-Père et lui présente une adresse renfermant un résumé de la tragique histoire du peuple acadien, toujours demeuré fidèle à la religion catholique.

C'était le début des relations des Acadiens avec le Saint-Siège. Pour la première fois. Rome était mise au courant de l'existence du peuple acadien, rameau détaché de la France catholique et fidèle serviteur de l'Église.

Le règne de Pie IX tirait à sa fin, puisqu'il mourut en 1878, de sorte que ce pape ne put donner suite au projet de l'abbé Richard, la nomination d'un évêque acadien.

Deuxième voyage à Rome

L'abbé Richard devra attendre encore trente ans avant de pouvoir se présenter de nouveau devant le Saint-Père. C'est en 1907, sous le pontificat de Pie X que s'accomplira ce deuxième voyage.

C'est pour ainsi dire contre le gré de l'évêque Barry que l'abbé Richard, devenu Mgr Richard, obtient la permission d'aller à Rome. Un prêtre du diocèse, un abbé Dixon, va trouver son évêque et demande la permission de faire le voyage à Rome, mais il lui faut un compagnon.

Choisissez le compagnon que vous voudrez, lui dit l'évêque. C'est son ami, Mgr Richard, que l'abbé Dixon désire comme compagnon de voyage. Par la suite, lorsqu'il révèle le nom de son compagnon dit-il, mais pas Mgr Richard.

Vous m'avez donné votre parole, Monseigneur, en me permettant de prendre n'importe quel compagnon de mon choix. Si vous me refusez Mgr Richard, je ne ferai pas le voyage."

À Rome, Mgr Richard remet au cardinal Gotti, préfet de la Propagande, un long exposé de l'histoire et de la situation du peuple acadien. Il a une audience, le 12 novembre 1907, avec le pape Pie X, accompagné du R.P. Caplin, supérieur du Collège canadien à Rome, qui présente au pape une adresse "où les doléances des Acadiens, si longtemps délaissés, étaient exprimés avec vigueur, clarté et éloquence."

Dans sa réponse, le Saint-Père promet de faire droit à la demande des Acadiens:

"CERTISSIME, HABEBITIS NOVUM DIOCESIM"

Au cours du même voyage, mais en janvier 1908, nouvelle audience avec le pape. Voici comment il rapporte cette rencontre:

"Je suis reçu par le Saint-Père, en audience privée, pour la troisième fois. Je suis seul. On m'annonce. J'entends la voix du Saint-Père:

Ah! Mgr Richard!

J'arrive, je me jette à ses pieds, je baise l'anneau de sa main. Il me fait asseoir près de lui. Je lui dis: je suis sur mon départ vers mon pays, ma chère Acadie et, avant de partir, je voulais revoir Votre Sainteté afin de la remercier de ses bontés envers moi et pour l'intérêt qu'Elle porte aux Acadiens.

Votre Sainteté se rappelle-t-elle que je suis déjà venu lui parler de la cause acadienne?

Si! Si! Les bons Acadiens!

Je me proposais de donner quelques détails sur l'Acadie; le pape m'interrompt:

Soyez sans crainte, la cause triomphera! CAUSA PREVALEBIT!

Bientôt, dans peu de temps; BREVI TEMPORE, NON POST MULTOS DIES; Certainement! Certainement! CERTE! CERTE!

Je lui cite les paroles d'un ancien missionnaire sur son lit de mort: Je n'ai qu'un seul regret avant de mourir, celui de quitter l'Acadie sans avoir eu la consolation de voir un de ses enfants porter la mitre.

MITRA VENIET! MITRA VENIET! Elle viendra la mitre! Elle viendra! réplique aussitôt le pape."

Puisque aucun Acadien n'a été désigné pour les sièges de Chatham et de Saint-Jean, les Acadiens tentent une nouvelle manoeuvre. Ils proposent la création d'un nouveau diocèse à Moncton, dont le territoire serait pris, partie dans le diocèse de Saint-Jean, et partie dans celui de Chatham.

Le 3 janvier 1908, Mgr Sbaretti, délégué apostolique, adresse une lettre aux évêques de la province ecclésiastique d'Halifax et leur demande de bien vouloir obtempérer aux désirs des Acadiens en consentant à la formation d'un diocèse à Moncton.

Les évêques des Maritimes s'opposent à cette demande, en invoquant plusieurs raisons:

1º Un diocèse à Moncton entraînerait des coupures importantes dans les deux diocèses en cause, Saint-Jean et Chatham, et surtout soustrairait à la juridiction de l'évêque de Saint-Jean le Collège Saint-Joseph, de Memramcook;

2º ériger un nouveau diocèse à Moncton équivaudrait, dans la pensée

des évêques, à consacrer ouvertement le principe du nationalisme, risquerait de provoquer des dissensions graves au sein d'une population mixte, dans un pays officiellement anglais. Comme si eux, et tous les parlant anglais n'avaient pas déjà, depuis belle lurette, consacré le principe du nationalisme irlandais de l'unilinguisme anglais! En somme, selon leur raisonnement, les Acadiens n'avaient qu'à se soumettre, qu'à se taire;

3º il allait en résulter une diminution importante des revenus des deux diocèses touchés;

4º les évêques accusent le sénateur Poirier, le juge Landry et Mgr Richard d'avoir semé la zizanie de la discorde et du mécontentement chez les Acadiens qui, jusque-là avaient été les plus paisibles brebis de leurs troupeaux.

Or, depuis que le pape Pie X avait promis à Mgr Richard, lors de son deuxième voyage à Rome, en 1907-1908, que les Acadiens auraient bientôt un évêque, l'épiscopat des Maritimes ne pouvaient pas, à la vérité, s'opposer plus longtemps à la demande des Acadiens. Ils proposent donc un nouvel évêché à Bathurst ou à Campbellton, dans le nord du Nouveau-Brunswick.

À la tête d'un tel diocèse, on propose le Père Patrice-Alexandre Chiasson, eudiste, supérieur de Collège de la Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse, mais la communauté aime mieux ne pas être mêlée à cette affaire, et en conséquence le projet échoue.

Mgr Richard insiste toujours pour la création d'un diocèse à Moncton, mais parmi les évêques des Maritimes, il compte deux adversaires acharnés: Mgr Casey, à Saint-Jean, et l'archevêque d'Halifax, Mgr McCarthy.

Il fallait pourtant sortir de l'impasse. Les évêques envoient à Rome, en 1909, l'abbé Henry O'Leary, muni des pouvoirs nécessaires pour négocier en leur nom.

Comme le plus grand secret entourait les discussions entre le Saint-Siège et les évêques, les Acadiens s'inquiétaient, et avec raison, du résultat de la mission de l'abbé O'Leary: était-il chargé de faire avorter le projet d'un diocèse acadien à Moncton? Allait'il annoncer là-bas le veto irlandais à la demande des Acadiens?

Troisième voyage à Rome (1910)

Que se passait-il à Rome? Que mijotait-on? Allait-on enfin donner suite aux légitimes demandes des Acadiens? Ces derniers n'étaient pas sans savoir la toute-puissante influence des évêques des maritimes sur les autorités vaticanes. Jusqu'ici, ce sont ces évêques, l'archevêque en tête, qui renseignent Rome à leur propre avantage, qui proposent les candidats et décident qui il convient de nommer ou de ne pas nommer.

Devant autant d'incertitude, face à tant d'inconnus, les Acadiens s'inquiètent, ils deviennent impatients, et dans leur désarroi, ils ne voient qu'un seul recours, qu'un seul libérateur, Mgr Richard, et ils le pressent de se rendre à Rome.

"Vous me demandez le plus grand sacrifice de ma vie," leur répond-il.

S'il n'avait pas répondu avec empressement à la demande de ses compatriotes, c'était pour au moins deux raisons:

1º Toute requête du genre de celle qu'il doit présenter devait passer par la filière régulière, c'est-à-dire par le délégué apostolique;

2º c'était à l'époque où une campagne d'assimilation, en Ontario, était lancée par le tristement célèbre Mgr Fallon. Les évêques irlandais s'acharnaient à nommer un des leurs au siège archi-épiscopal d'Ottawa. On sait que le délégué apostolique du temps, Mgr Sbaretti, s'était prononcé en faveur des Irlandais et avait même accepté de leur part un don de \$10,000. Sbaretti fut le seul délégué apostolique à ne pas prendre fait et cause pour les Acadiens.

Qu'allait faire dans cette galère Mgr Richard, lui, pauvre curé, déjà compromis dans l'esprit de ses supérieurs à cause de son trop grand zèle pour la cause acadienne?

Mais pour aller à Rome, il faut la permission de son évêque. Le 4 mai 1910, il écrit à son évêque une lettre dans laquelle il lui annonce que sa présence est requise à Rome, et il sollicite le *Celebret* nécessaire.

Mgr Barry ne s'est pas empressé d'accorder à Mgr Richard le Celebret sollicité. Il lui faut des raisons, une demande officielle de Rome, car la demande de Mgr Richard embarrassait l'évêque. Qu'allait-il faire à Rome?

Il communique une copie de la lettre de Mgr Richard à son ami et collègue, Mgr Casey, de Saint-Jean, et lui demande son avis. Voici, en partie, la réponse de ce dernier:

"...Concernant l'autre affaire, j'ai de bonnes raisons de croire que notre ami veut aller comme délégué de la "petite nation"... Ses expressions semblent équivoques et trompeuses. Exigez les documents ou les raisons pour lesquelles sa présence est requise. Si celles-ci sont bonnes, très bien! Sinon, vous avez le droit de savoir toute l'affaire. Cave canem! (Prenez garde au chien!) Encore d'autres querelles en marche; aucune raison d'en douter."

Après avoir fourni certaines explications à Mgr Barry, Mgr Richard obtient la permission demandée, mais il ne part pas sans en avertir le délégué apostolique.

Comme l'a écrit le biographe de Mgr Richard:

"Mgr Richard était seul! Seul, avec sa foi en l'avenir de l'Acadie et sa confiance en la protection de sa Patronne, Notre-Dame de-l'Assomption. Il lui fallait du cran pour marcher, sans peur, dans les méandres de la diplomatie romaine. Tout semblait se conjurer pour signifier à l'envoyé de la "petite nation" l'inopportunité de sa présence et son intrusion dans une affaire qui n'était pas de son ressort.

L'audience papale, sollicitée comme suprême recours, se fit longtemps attendre. On a jadis épilogué sur les causes de ce délai. Le veto irlandais se serait-il hasardé jusqu'à la porte du Saint-Père pour interdire l'entrée au vaillant défenseur des droits acadiens? Robert Rumilly écrit: "Le curé acadien franchit tous les obstacles."

À dix heures et demi, le 26 juin, l'humble prélat acadien était au rendez-vous. Il se jette aux pieds du pape:

- --Saint-Père, vous ne me reconnaissez pas.
- --Si! Si! Acadien! Acadien!

Pie X fait asseoir Mgr Richard à ses cotés, écoute sa requête et lui dit:

--Soyez sans crainte, les Acadiens auront bientôt leur récompense.

Au terme de l'audience, le pape se lève, prend dans une armoire un beau calice d'or et le remet au curé acadien:

--Ce calice rappellera aux Acadiens que le pape les aime. Vous vous en servirez dans vos cérémonies solennelles."17

Mgr Tampieri en Acadie

À bord du navire qui ramenait Mgr Richard au Canada, se trouvait un haut personnage de la Sacra Rota, de Rome. Il s'agissait de Mgr Tampieri. Il venait assister au Congrès eucharistique de Montréal, mais en même temps se rendre compte de visu de la situation des Acadiens du Nouveau-Brunswick, théâtre des luttes engagées depuis trois quarts de siècle en vue de faire un évêque acadien. Mgr Tampieri "s'esquiva sans bruit de Montréal" et alla trouver le sénateur Poirier chez lui, à Shédiac.

Le Sénateur met son distinqué personnage au courant de la lutte livrée pour la cause acadienne. Il avait porté contre les évêques des provinces Maritimes certaines accusations précises:

1º Une somme d'argent prélevée dans une certaine paroisse acadienne en vue de faire instruire des Acadiens, avait été déposée en fidéicommis entre les mains de Mgr Sweeney, une soixantaine d'années plus tôt. Un jour, un jeune homme, descendant sans doute d'un de ceux qui avaient contribué au dépôt en question, était allé trouver son évêque et réclamer une aide financière. Comme le dit le

sénateur Poirier, dans ses mémoires, "Après l'avoir copieusement béni, l'évêque le mit à la porte, lui disant qu'il n'avait pas d'argent;

2º dans certaines paroisses où le curé peut parler français, la prédication se fait en anglais, bien que la majorité des fidèles soient des acadiens.

Citons le sénateur, dans ses Mémoires:

"Cette accusation, me dit le délégué romain, est plus grave que la première; elle va à l'encontre de la pentecôte, et pèche, par conséquent, contre le Saint-Esprit. Pouvez-vous me fournir la preuve de ce que vous avancez?

--II y a Moncton, à dix-sept milles d'ci où les sermons se font en anglais, à ce qu'on m'assure, quoique les Acadiens y constituent la majorité des fidèles, et que le curé parle très bien le français.

--Allons-y, voulez-vous?

Je demandai à Weldon le meilleur cheval de son écurie, et nous partîmes pour Moncton...

--Et l'on ne prêche pas en français, à Moncton?

Il paraissait très bien renseigné sur la topographie de nos provinces et sur le nom de nos curés.

--On me l'assure, au moins.

--Et le curé Savage parle couramment le français? Je puis en faire foi; nous avons été ensemble, quatre ans élèves du collège français de Memramcook.

Arrivés au presbytère, je fis les présentations.

--Monsignor, dis-je en français à M. Savage, fait partie de la délégation de Mgr Vanutelli. Il nous a fait l'honneur de nous rendre visite afin de prendre contact personnellement avec nous.

M. Savage me répondit en anglais. Son visiteur lui adressa la parole en français également.

--Vous parlez l'anglais, sans doute, Monseigneur? lui dit-il, en anglais.

--Assez bien. Je parle également l'italien et le latin. Nous causerons la langue que vous préférez.

--Let us speak English then.

Un regard d'intelligence fut échangé entre Monsignor et moi.

--Charmé d'avoir fait votre connaissance, dit-il, en anglais à M. Savage, en prenant congé. Si vous voulez, Monsieur le sénateur, nous nous en retournerons à Shédiac.

La visite avait été d'un quart d'heure, durée protocolaire.

--Je vous dispense de la troisième preuve, me dit-il, en nous en revenant. J'ai toutes les preuves qu'il me faut.

Cette randonnée de Monsignor X à Shédiac nous donna gain de cause à Rome."

Nos intrépides lutteurs n'avaient pas encore obtenu la victoire souhaitée. Sur le champ de bataille, les canons tonnaient toujours; leur fumée et l'odeur de la poudre remplissaient l'air. La résistance de l'ennemi était difficile à briser, et l'on se demandait quand elle finirait par être vaincue.

Pascal Poirier continuait à denoncer les agissements du haut clergé irlandais, à démasquer leur hypocrisie et leur fanatisme, à dévoiler leur stratégie déloyale et injuste.

À un congrès tenu à Caraquet, il avait prononcé un discours qui avait pour thème: "L'Anarchie règne dans l'Église catholique des provinces Maritimes. Les anarchistes sont en haut."

À la même date, le délégué papal, Mgr Sbaretti, s'était rendu à l'évêché de Chatham. Il profita de ce voyage pour rendre visite au sénateur Poirier chez lui, à Shédiac. Mais il vaut mieux laisser le sénateur lui-même nous relater, en son langage savoureux, les circonstances étranges de cette rencontre. Ouvrons ses Mémoires, a la page 123:

"Or, il advint, en ce temps-là, que S.E. Mgr Sbaretti, délégué papal au Canada, se trouvait en visite chez Mgr Barry. On m'apprit la chose au Congrès même. Je me fis une idée de la sauce à laquelle ces deux messieurs allaient m'accommoder.

Tous les délégués du pape, Mgr Sbaretti, avaient été de biens dignes personnages. Lui, en débarquant à Québec, s'était fait construire - ou on l'avait construit à l'avance pour lui - un kiosque oriental, où il s'était tout d'abord rendu, où il avait somptueusement revêtu ses habits pontificaux (ou autres) et, de là s'était rendu, à pied à l'archevêché, deux pages portant la queue de la "vesture" princière.

Cela m'avait paru peu apostolique. Je négligeai d'aller le voir, comme je l'avais fait pour tous ses devanciers.

Puis était survenu le grand débat entre les Canadiens français et les Irlandais catholiques d'Ontario. Il avait rendu sa décision en faveur des Irlandais. Cela pouvait être très bien. Ce que me le parut moins, c'est qu'il avoua cyniquement avoir reçu un présent de dix mille piastres des Irlandais.

Donc, je tenais Son Éminence en médiocre estime.

Qu'allait-il sortir de sa conférence avec Mgr Barry?

...Mgr Sbaretti s'en vient à Shédiac.

M. Ouellet annonça la grande visite, et demande aux paroissiens, surtout à ceux qui occupaient des charges publiques, d'aller offrir leurs hommages au délégué du pape.

Je me rendis donc au presbytère... Tout le monde, dont beaucoup de prêtres, étaient dans le "grand bord", sauf Mgr Casey, qui occupait le salon.

M. Ouellet m'annonça. Je m'avançai vers Son Excellence, pour lui rendre mes devoirs. Son Excellence resta assise et se contenta de me faire un léger salut de la tête.

Il s'ensuivit quelques minutes d'un silence glacial, qui parut un siècle.

Se levant tout à coup brusquement de son siège:

- --Je désire, dit-il, parler privément à M. Poirier. Avez-vous, Monsieur le curé, quelque endroit où nous puissions aller.
 - M. Ouellet déclara qu'il n'avait que sa chambre à coucher...
- --Ca suffira, dit-il (Il parlait le français parfaitement). Venez, Monsieur Poirier.

Il entra le premier, sans s'excuser. Je le suivis hardiment, en ramassant tout mon sang-froid. Lui, il trépidait; il débordait.

- --Pourquoi avez-vous prononcé un discours infâme à Caraquet?
- --Si mon discours est infâme, Excellence, c'est que la vérité l'est.
- Il s'ensuivit quelques passes où je ne crois pas avoir eu le dessus.
- --Il faut que vous cessiez de parler et d'écrire, comme vous le faites.
- --Vos prédécesseurs et je les nommai tous m'ont dit que notre cause est juste, et l'un d'entre eux, Mgr Falconio, m'a engagé de continuer à revendiquer nos droits et notre clergé national.
 - --Moi, je vous le défends.
 - --Alors vous ne croyez pas à la justice de nos revendications?
- --Je ne dis pas cela; mais il faut que vous cessiez de parler et d'écrire. Je vous l'ordonne.
- --Je regrette d'avoir à vous répondre, Monseigneur, que je crois que vous outrepassez les limites de votre juridiction; que vous n'avez aucune autorité de m'empêcher de revendiquer des droits essentiels, justes et raisonnables, droits que tous vos prédécesseurs au Canada, ont jugé tels. Vous-même, vous n'en niez pas la légitimité.

Son exaspération augmentant, il me laissa entendre, sans me le dire expressément toutefois, qu'il me mettrait hors de l'Église si je ne lui obéissais pas.

--Vous pouvez, lui dis-je, tranquillement, faire de moi un excommunié, mais un traître jamais. Si vous me mettez hors de

l'Église, je fais publier dans les journaux tout ce que j'ai porté d'accusations à Rome, contre vos évêques; et il en est certaines, surtout relativement au détournement de fonds de la Propagation de la Foi, qui sont graves, qui relèvent même de la loi criminelle.

- -- Aucun journal ne publiera ces choses.
- --Aucun journal catholique, je vous le concède; mais il y a le *Star* de Montréal, tiré à 100,000 numéros, qui publiera tout, dussé-je payer tant la ligne, comme pour une annonce... Et j'ajoutai froidement:
- --Et vos évêques ont plus peur de l'opinion anglaise que de Dieu, que du diable.

Perdant tout contrôle sur lui-même, il se lança sur moi, les poings levés.

Je parai l'attaque,... mais je perdis à mon tour, tout contrôle sur moi-même. Je vis rouge et m'avançai les poings en arrêt, sur Son Excellence. Epouvanté, il recula... Je m'avançai pour le frapper...

- --Ne frappez pas. Il est interdit de frapper un prêtre. Et il ajouta, en latin, quelque chose comme Abhorret a sanguine Ecclesia.
- --Ca c'est une loi de lâcheté. Un chien a le droit de mordre la main de celui qui veut le tuer. Soit, je ne vous frapperai pas... Mais vous allez sortir d'ici par la fenêtre...

Et j'allai pour lui mettre la main sur les épaules.

- --Mais que voulez-vous de moi, Monsieur le Sénateur?
- --Vos évêques ont supprimé deux de nos maisons d'éducation, parce que le français y était enseigné; une congrégation de femmes a été fondée à Halifax pour détruire le français dans nos familles; nos prêtres acadiens sont des parias dans la hiérarchie. Tout récemment encore, l'organe de l'évêque de Saint-Jean, le Freeman, nous jetait à la face cette injure: There is no episcopal timber among the Acadian clergy... nous voulons un évêque de notre nationalité. Notre nombre, notre qualité de premiers occupants catholiques de la Nouvelle-Écosse et d'évangéliseurs des Sauvages nous y donnent droit.
 - --Un évêque, vous en aurez un.
 - --Oui, à la fin du monde.
 - -- Non, dans (il fixe la date) ... ans.
 - --Qui nous l'assure?
 - --Moi, délégué papal.
- --Je ne veux pas manquer de respect au délégué papal; mais après ce qui s'est passé, il me faut des garanties...
- --J'engage la Sacrée Congrégation de la Rote à vous en donner un.
 - --Et si la S.C. de la Rote allait vous désavouer?

Je le tenais toujours acculé au mur.

--J'engage le très Saint-Père le Pape, ajouta-t-il presque sous

serment, à vous donner un évêque d'ici à...

--Devant le nom du Pape, je m'incline, lui-dis-je.

--Comptez sur cet engagement, ajouta-t-il, en me prenant les deux mains...

Si j'avais fait à Rome le récit de cette scène disgracieuse, Mgr Sbaretti aurait été rappelé immédiatement et il courrait, aujourd'hui, après son chapeau de cardinal.

Je ne l'ai pas revu, ensuite; mais il a tenu parole. Cette laide aventure... peut servir à expliquer pourquoi cet excellent Mgr Casey fut soudainement promu archevêque et exilé à Vancouver où il n'y a presque pas de catholiques...

Chose incroyable, et qui ne se voit pas souvent dans la chrétienté, on nous demanda de Rome, à Landry et à moi, conjointement, de soumettre trois noms. Nous suggérâmes trois noms pris parmi le clergé du Nouveau-Brunswick. Aucun ne fut nommé...

Aucun des trois candidats, candidats nommés par NN.SS. l'archevêque et les évêques des provinces Maritimes ne fut non plus choisi. Ils étaient, nos évêques, coulés à Rome. Mais pour les couler, nous n'employâmes jamais le mensonge et la calomnie.

Celui qui fut nommé, c'est le Saint-Esprit lui-même qui l'a choisi... Le Saint-Esprit continue à choisir nos èvêques.

Nomination du premier évêque acadien

La longue bataille qu'avait livrée nos grands patriotes, en particulier Mgr Richard, le sénateur Poirier et le juge Landry, se termina enfin par une victoire; les instances du prélat acadien auprès de Pie X avaient fait pencher la balance de la justice en faveur des Acadiens.

Au cours de l'été 1912, une grande nouvelle réjouit le peuple acadien: un modeste curé de la paroisse Saint Bernard, de Weymouth, en Nouvelle-Écosse, l'abbé Édouard-Alfred Leblanc, est nommé évêque de Saint-Jean (N.-B.).

"Au comble de la joie, Mgr Richard accueille cette nomination comme un triomphe. Il s'empresse de féliciter le nouvel élu..."

"Maintenant, je puis dire mon Nunc dimittis," dit-il.

On avait trouvé de l'episcopal timber chez le clergé acadien. C'était une première victoire, une éclatante victoire, mais la lutte n'était pas terminée. La victoire n'était que partielle.

La mort de Mgr Barry, le 19 janvier 1920, donnait lieu à un remaniement qui correspondait à la progression numérique des Acadiens dans le diocèse de Chatham.

En effet, en 1921, le diocèse de Chatham comptait 101,631

catholiques, et les Acadiens étaient au nombre de 83,726; ils constituaient dons 82 p. 100 des catholiques.

Mgr Henry O'Leary, évêque de Charlottetown depuis sept ans, est promu archevêque d'Edmonton. Mgr Louis O'Leary, auxiliaire à Chatham depuis six ans, remplace son frère à Charlottetown.

Le Père Patrice-Alexandre Chiasson, eudiste, à ce moment-là vicaire apostolique du golfe Saint-Laurent depuis trois ans, est nommé évêque de Chatham et intrônisé le 16 décembre 1920. En 1938, il établira son siège épiscopal à Bathurst où se trouve une plus forte concentration d'Acadiens, et afin de se rapprocher de Collège des Eudistes déjà établi à cet endroit. Il devient donc le premier évêque de Bathurst.

Pour une deuxième fois, on avait trouvé de l'episcopal timber dans les limites de l'Acadie.

CONCLUSION

C'est la seule grande victoire que les Acadiens, ceux du Nouveau-Brunswick, aient jamais et véritablement remportée d'une manière absolue et complète, - celle de leur libération d'un état de servitude dans le domaine religieux, qui avait duré 120 ans, - de 1817 à 1937. Asservissement de tout un peuple par une infime minorité.

À l'heure actuelle, les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont trois évêques de leur race: Mgr Donat Chiasson, à Moncton; Mgr Edgar Godin, à Bathurst; Mgr Fernand Lacroix, à Edmundston. Les Acadiens de la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse, obtenaient un évêque de leur race, Mgr Albert Leménager, par la création du diocèse de Yarmouth, en 1953.

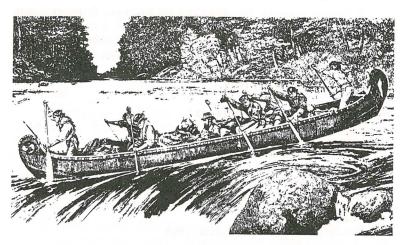
Principales sources documentaires

- Un Pélerinage au pays d'Évangéline
 L'abbé Henri-Raymond Casgrain
 2ième édition, Imprimerie L.-J. Demers et frère, Québec, 1888
- Le Père Lefebvre et l'Acadie
 Pascal Poirier
 Beauchemin et fils, Montréal, 1898
- La Tragédie d'un peuple (2 vol.)
 Émile Lauvrière
 Librairie Henry Goulet, Paris, 1924
- Histoire de la survivance acadienne
 Antoine Bernard, c.s.v.
 Les Clercs de Saint-Viateur, Montréal, 1935

- Une Étoile s'est levée en Acadie
 Père Camille-Antonio Doucet
 Éditions du Renouveau, Charlesbourg-Est, 1973
- La Société Historique acadienne, Moncton (N.-B.)
 33ième Cahier, 1971

Notes

- 1 Cité par Emery LeBlanc, dans l'Évangéline du 23 nov. 1954
- ² Une étoile s'est levée en Acadie, pp. 77,78
- 3 Pélerinage au pays d'Évangeline pp. 23, 24
- ⁴ Le Père Lefebvre et l'Acadie, p. 75
- 5 Op. cit., p. 81
- 6 Histoire de la survivance acadienne, p. 109
- 7 Le Père Lefebvre et l'Acadie, pp. 83, 84
- 8 Une étoile s'est levée en Acadie, p. 18
- 9 Une Étoile s'est levée en Acadie, p. 110
- 10 Oc. cit. pp. 116, 117
- 11 C'est Arichat que veut dire Poirier, car ce village a servi de siège épiscopal de 1844 à 1886.
- 12 Mémoires de Pascal Poirier. Société historique acadienne, 33ème cahier, vol. IV, nº 3,
- 13 op. cit. p. 110
- 14 op. cit., pp. 112, 113
- 15 Une étoile s'est levée en Acadie, p. 201
- 16 op. cit. p. 204
- 17 op. cit., p. 231



Voyageurs canadiens au XIXième siècle. Peinture de Frances Hopkins.

Les bouts - l'avant et le gouvernail - se tiennent debout. Les milieux sont les autres rameurs. L'on voit également les passagers.

Origines des Familles Larouche et Cloutier Les Familles Larouche

En 1645, nait Jean Gautier dit Larouche, fils de Mathurin et de Catherine Loumeaux d'Eschillais, de Xainther, en St-Onge, France.

Devenu taillandier, Jean épouse Angélique Lefebvre, fille de Louis* et de Suzanne de Bure, originaire de Rouen, en Normandie.

Le mariage est célébré le 21 janvier 1675, à Québec. Le couple conçoit sept enfants: Claude, François, Geneviève, Catherine-Angélique, Jean-Baptiste-Antoine, Pierre et Hilaire.

Jean Gautier dit Larouche décède le 27 mai 1690, à Québec.

Sa veuve convole en deuxième noces avec Pierre Brunet à Québec, dès le 4 septembre 1690. Ce couple procrée cinq enfants.

Angélique décède le 30 janvier 1712.

Lefebvre dit Battanville de St-Maclou, Rouen, Normandie. Le père d'Angélique était brasseur de métier. Les grands-parents maternels d'Angélique étaient Vincent de Bure et Suzanne Golin de St-Sauveur de Rouen, Normandie.

Madame Jean Gautier dit Larouche se remarie

Après quatre mois de veuvage, Madame Jean Gautier dit LAROUCHE se remarie à Pierre Brunet (à Québec) le 4 septembre 1690.

Le nouvel époux est né en 1661 du mariage de Jean Brunet et de Nicole Cardinault, de St-André de Niort, évêché de Poitiers. Pierre Brunet est menuisier.

Les enfants de Pierre Brunet et d'Angélique Lefebvre (veuve de Jean Gauthier dit Larouche) sont les suivants:

Jean né le 27 décembre 1694 et qui épousera Madeleine L'Archevêque le 23 décembre 1715.

Nicolas né le 19 juin 1691 et décédé le 26 juillet 1692

Marie-Madeleine née 6 décembre 1693 et décédée à l'âge de 13 jours.

Louis né le 27 août 1703 et mort le 6 décembre 1741.

Pierre né le 27 juin 1697 et décédé le 13 février 1715.

Angélique Gautier dit LAROUCHE décède le 30 janvier 1712.

Comme l'usage l'imposait aux familles qui déployaient démesurement leurs branches, l'on vit un nouveau patronyme se greffer aux Gautier, soit Gautier dit LAROUCHE; d'ailleurs, Jean Gautier dit Larouche est l'ancêtre unique de tous les LAROUCHE d'Amérique.

Par ses fils, l'ancêtre Jean Gautier dit LAROUCHE est à l'origine des familles qui portent fièrement son nom surtout dans les régions de Chicoutimi, les Éboulements, la Malbaie, St-André Avellin, Hull. Par alliance, ses descendants sont de la famille des Simard et Tremblay:

Jean Gautier dit Larouche est l'ancêtre de tous les Larouche. Considérant qu'en Nouvelle-France, l'on comptait 28 branches de Gautier, mon ancêtre décida de s'identifier sous les vocables "dit Larouche". Pour votre information, l'on dénotait les branches suivantes:

dit Boisverdun — dit Coquet — dit De Comporté — dit de La Chenaye — dit de la Véranderie — dit de La Vérandrye — dit Delisle — dit de Varennes — dit Francoeur — dit Frappe-D'abord — dit Gaulthier — dit Gaulthier — dit Gonthier — dit Jolicoeur — dit Jolivet — dit Labonté — dit Landreville — dit L'Ardoise — dit Larose — dit Larouche — dit La Vérandrye — dit Poitevin — dit Rabot — dit Saguin — dit Saguingoira — dit St-Germain.

Origine du surnom "Larouche"

Notre ancêtre avait ajouté à son patronymé le surnom LAROUCHE, comme la chose se pratiquait alors fréquemment pour distinguer sans doute une lignée d'une autre lignée dans une même famille.

L'on dénombre 28 lignées différentes de Gautier au Canada.

Le surnom de LAROUCHE vient de la "rouche", plante poussant au bord de la mer; c'est une sorte de grand foin bleu... Il est probable que, à un moment de sa vie, notre ancêtre avait de ce foin sur sa propriété, et on lui a accolé ce surnom pour le distinguer des autres Gautier.....

François Gautier dit Larouche prend épouse

François Gautier dit Larouche est né le 12 octobre 1675 du mariage de Jean Gautier dit Larouche et de Angélique Lefebvre.

François épouse Louise Augran (fille de Pierre Augran et de Marguerite Andrieu) le 9 janvier 1696. Les enfants de ce couple sont:

Jean-François né 8 octobre 1696 et mort le 30 octobre 1696.

Louise-Geneviève née le 12 janvier 1698 et qui épousera Louis Duplais le 26 juin 1720. Veuve, elle se remarie à Jean-Baptiste Cotton le 9 novembre 1728. Elle décède le 3 décembre 1762 tandis que Jean-Baptiste décède le 14 décembre 1759, à St-Michel.

François né le 20 août 1700 et décédé le 25 août 1700.

Marie-Catherine née le 24 octobre 1701; elle épouse Henry Bellisle dit Lamarre le 25 novembre 1720. Marguerite née le 8 janvier 1704 et morte le 15 juin 1705 Simon-François né le 5 mai 1706 et mort le 25 août 1714 Marguerite née le 28 octobre 1708 puis mariée à Joseph Dufresne le 26 août 1743.

Antoine né le 7 janvier 1711, marié à Louise Boissel le 23 janvier 1736. Antoine décède le 8 février 1756.

Jean-Baptiste né le 9 septembre 1712, mort 5 septembre 1714. Marie-Anne née 10 juin 1714, décédée à Charlesbourg 6 août 1714.

Louise Augran décède le 24 février 1715.

François Gautier dit Larouche se remarie à Marie Marchand (fille de Jean Marchand et de Marie Hayot) le 18 février 1716.

Les enfants de ce deuxième lit sont les suivants:

Étienne né 17 février 1717 et décédé 18 février 1717. Marie-Geneviève née 9 mai 1719, mariée à Jean Létourneau le 11 mai 1738.

Louise-Elisabeth née 8 janvier 1721

François Gauthier dit Larouche décède le 2 février 1747.

Catherine-Angélique Gauthier dit Larouche prend époux

Catherine est née le 25 avril 1677. Elle épouse en première noces Pierre Samson (fils de Gabriel Samson et de Françoise Durand), le 24 novembre 1695.

Pierre se noie le 15 mai 1709, et son enterrement eut lieu le 29 mai 1709, à Lévis.

Catherine se remarie à Édouard Clément dit Larivière (fils de Robert Clément et de Elisabeth Willis de St-Laurent, Exester, Angleterre), le 27 octobre 1710.

Enfant du 1er lit:

Anne née 1705 et mariée à Louis André dit St-Amand le 20 février 1730, à Lachine.

Jean-Baptiste-Antoine Gautier dit Larouche

Jean-Baptiste-Antoine est né le 18 juin 1679, décédé 14 avril 1699.

Geneviève Gautier dit Larouche

Geneviève est née le 8 juin 1681. Elle épouse en premières noces Michel Caddé (fils de Michel Cadet dit Caddé et de Elisabeth Lefebvre de Notre-Dame de Niort, évêché de Poitiers), le 7 mai 1703. L'époux était veuf de Marie Constantin dont il avait eu 6 enfants.

Les enfants de Geneviève et de Michel sont les suivants: Michel-François né 26 novembre 1704

Marie-Louise née 21 novembre 1705, décédée 8 août 1707 Jean-Baptiste né 20 janvier 1707, décédé 25 octobre 1710 Augustin, né 13 janvier 1709, marié à Elisabeth Lambert le 9 novembre 1733, puis remarié à Marie-Gabrielle Aubin le 17 mai 1756

Geneviève épouse en deuxième noces, François Rageot (fils de Gilles Rageot dit Lionnais et de Madeleine Morin de St-Jean de Laigle, diocèse d'Evreux, Normandie), le 24 novembre 1711. François est né en 1682. Leurs enfants sont les suivants:

François né 4 septembre 1712 qui épousera Mie Joseph Janson le 17 novembre 1739, puis se remariera à Geneviève Beaudoin le 5 février 1748

Pierre-Michel né 29 septembre 1715, décédé 12 mai 1716 Jacques né 6 mars 1723 qui épouse Geneviève Hus à Sorel le 9 octobre 1752

François-Étienne né 31 janvier 1725, mort 25 juin 1733

Geneviève Gautier dit Larouche décède le 30 mars 1727.

Devenu veuf, François Rageot se remarie à Angélique Manseau (veuve de Michel Fortier) le 1er août 1727. Angélique décède le 8 avril 1741. Le veuf prend épouse la troisième fois avec Catherine Chevalier (veuve de Pierre Latour) le 16 octobre 1741.

François Rageot décède à St-Thomas le 16 avril 1754.

Claude Gautier dit Larouche

Claude est né le 23 décembre 1684. Il épouse Marie-Françoise Gagné (fille de Ignace Gagné et de Louise Tremblay) à Baie St-Paul au mois de mai 1714. Les grands-parents de la mariée sont Louis Gagné et Marie Michel ainsi que Pierre Tremblay et Ozanne Vachon.

Les enfants de Claude et Marie-Françoise Gagné sont:

Claude et Ignace nés le 20 février 1715, morts 8 avril 1716 Jean-Baptiste né 11 janvier 1717, décédé, 3 avril 1731 François né le 8 juin 1719

Marie-Françoise née 29 septembre 1721, et mariée à Dominique Bonneau le 8 novembre 1741

Louis né 7 septembre 1723, marié à Félicité Perron le 11 octobre 1747 et décédé le 19 juillet 1757

Antoine né le 20 mai 1726, marié à Geneviève Simard le 14 février 1746 Cécile née 15 octobre 1728, mariée à Jacques Simard le 20 janvier 1744

Ambroise né le 7 août 1731, marié à Elisabeth Tremblay le 29 octobre 1754, aux Éboulements

Pierre Gautier dit Larouche

Pierre est né le 27 avril 1687

Hilaire Gautier dit Larouche

Hilaire est né le 22 octobre 1689

Un procès criminel eut lieu à Québec le 23 décembre 1686 car

Jean Gautier dit LAROUCHE est arrêté et accusé du meurtre de Jean Petit dit Bruneau, riche marchand de Québec. Cette accusation fut portée par le frère du défunt, Joseph Petit dit Bruneau ainsi que par son beau-frère, Simon Jarent, tous deux riches marchands des Trois-Rivières.

Le prévenu prétendit qu'il s'agissait plutôt d'un accident, ce qui fut confirmé par la suite. Un jeune soldat, Jean Delquel, qui par négligence avait été la cause de l'accident dut payer 25 livres à la veuve du défunt et à ses héritiers.

À la sixième génération, je retrouve un fait cocasse lorsque mon ancêtre Pierre Gautier dit LAROUCHE fait inscrire dans son contrat de mariage avec Félicité Girard des détails insolites lorsque les parents du futur marié cèdent aux fiancés leurs biens meubles et immeubles. Il en découle une litanie de détails dans l'inventaire des biens des donateurs, à savoir: 1 minot de sel blanc, 10 lbs de beurre, 15 minots de patates, 30 lbs de sucre, 24 pots de bon Rum, 24 cordes de bois franc. Des obligations de fournir, entre autres, 1 bonnet de laine du magasin tous les 5 ans, 2 chemises de flanelle du pays tous les ans, 4 paires de souliers de boeuf tous les ans.

Le plus pittoresque c'est que les parents des futurs mariés se réservaient leur bombe accoutumée pour le café, ainsi qu'une vache et un cheval *immortels*.

D'après l'inventaire des contrats de mariage au greffe de Charlevoix (auteur: Frère Eloi Gérard)

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

GAUTHIER, Mathurin	St-Onge (France)	Catherine Loumeaux d'Eschillais
	Première Génération	
GAUTHIER, dit Larouche Jean	1675 Québec	LEFEBRE, Angélique
	Deuxième Génération	
GAUTHIER, dit Larouche, Claude	1714 Baie St-Paul	GAGNÉ, Françoise
	Troisième Génération	
GAUTHIER, dit Larouche Ambroise	1754 Éboulements	TREMBLAY, Elisabeth
	Quatrième Génération	
GAUTHIER dit Larouche, Jean	1787 Baie St-Paul	GIRARD, Félicité
	Cinquième Génération	
GAUTHIER dit Larouche, Pierre	1814 La Malbaie	BILODEAU, Félicité

	Sixième Génération	
GAUTHIER dit Larouche, George	1857 Chicoutimi	GAGNÉ, Marguerite
	Septième Génération	
GAUTHIER dit Larouche François-Xavier	1887 Hull	LEFEBVRE, Marie-Louise
	Huitième Génération	
LAROUCHE, Aldège	1920 Hull	ENRIGHT, Blanche
	Neuvième Génération	
LAROUCHE, Conrad	1942 Hull	CLOUTIER, Rose
	Dixième Génération	
LAROUCHE, Roger	1967 Ottawa	PELLETIER, Denise
	Onzième Génération	
LAROUCHE, Alain		

LES FAMILLES CLOUTIER

Zacharie Cloutier

Originaire de Mortagne au Perche où il avait épousé Xainte Dupont, vint au pays en 1634 avec son épouse et ses cinq enfants. Il s'établit à Beauport en 1644, dans la seigneurie de Robert Giffard puis alla par la suite se fixer à Château-Richer où il mourut en septembre 1677 âgé de quatre-vingt-sept ans.

Zacharie Cloutier est l'ancêtre de tous les CLOUTIER d'Amérique. Sa personnalité a marqué la première colonisation du Canada français.

C'est en 1590 que naît Zacharie, fils de Denis Cloutier et de Renée Brière. C'est à St-Jean de Mortagne, au Perche, qu'il épouse Xainte Dupont le 18 juillet 1616.

Pour Xainte, c'est son deuxième mariage étant veuve de Michel Lermusier de la paroisse de Feings. Son premier mariage eut lieu également à St-Jean de Mortagne le 26 février 1612.

Le couple Cloutier/Dupont conçoit 6 enfants: Zacharie fils, Jean, Xainte, Anne, Charles et Louise. Tous sont nés en France.

LES PARENTS DE ZACHARIE CLOUTIER

Denis Cloutier et Renée Brière eurent une famille nombreuse: Zacharie né en 1590, marié à Xainte Dupont Michel né avant 1600, marié à Jeanne Commanche Catherine née avant 1600, mariée à François Noé Renée née avant 1600, mariée à Claude Noé

né juin 1968

Nicholas né avant 1600, marié à Catherine Roussel Louis né avant 1600, marié à Madeleine Truchet Jacques né le 16 mars 1601 (se maria trois fois) Claude né le 17 mars 1605 Loyse née 22 février 1608, décédée 3 jours après

Renée Brière décède le 1er mai 1608

Et Denis publie les bans une deuxième fois dès le 3 novembre 1608 afin d'épouser Jeanne Rahir-Gauthier.

De cette union, naissent les enfants suivants:

Léonard né 18 octobre 1609 Denis né 29 février 1612 et inhumé trois jours plus tard Pierre et sa soeur jumelle Michelle, nés 27 mars 1613

Le couple Cloutier/Dupont

Zacharie épouse Xainte Dupont le 18 juillet 1616. Leur progéniture est née à St-Jean de Mortagne, Perche.

Zacharie fils né au Perche le 16 août 1617; parrain Pierre Lefebvre marraine Marie Nepveu. Il épouse Madeleine Aymart native de Niort au Poitou. Le mariage est célébré à LaRochelle le 4 avril 1648.

Jean né le 13 mai 1620. Ses parrain et marraine sont Jean Guyon et Marie Pousset. Se marie à Québec le 21 janvier 1648 à Marie Martin.

Xainte, née le 1er novembre 1622 et décédée 19 septembre 1632. Ses parrain et marraine étaient Denis Cloutier et Colasse Farct.

Anne née 19 janvier 1626. Parrain Galleran Moulin — Marraine Anne Chahaigne. Elle épouse Robert Drouin à Québec 12 juillet 1637.

Charles né 3 mai 1629. Son parrain était Claude Thonet et marraine Michelle Rivet. Il épouse Louise Morin à Québec le 20 avril 1659.

Louise, née 18 mars 1632. Mariée à François Marguerie à Québec 26 octobre 1645, puis en secondes noces à Jean Mignot 10 novembre 1648 puis en troisièmes noces le 3 février 1684 à Jean Natout au Château Richer.

Le couple Cloutier/Dupont fut le premier à célébrer leurs noces d'Or et de Diamant au Canada. Ils sont décédés au Château-Richer lui le 17 septembre 1677 elle le 14 juillet 1680, âgés respectivement de 87 et 84 ans.

Zacharie figure parmi les premiers colons de Québec mentionnés sur le monument Hébert, Place de l'Hôtel-de-ville, Québec.

Départ pour la Nouvelle-France

Zacharie Cloutier avait d'abord pensé partir pour la Nouvelle-France avec son fils aîné, âgé de 17 ans, mais il se ravisa et décida d'emmener avec lui toute sa famille même si selon les termes du contrat avec Robert Giffard, celle-ci ne devait arriver que deux ans plus tard.

Au nombre de 42 immigrants de Robert Giffard, la famille de Zacharie Cloutier comprenant 5 enfants s'achemine vers le port de Dieppe pour l'embarquement direction Nouvelle-France.

C'est au jour de la Pencôte, 4 juin 1634, que tous débarquent à Québec et sont accueillis par Samuel de Champlain.

Le 27 juillet 1636, il engage sa fille Anne à prendre époux. Elle n'a alors que 10½ ans. Son contrat avec son futur époux, Robert Drouin, sera le premier document du genre rédigé au Canada. La cérémonie religieuse ne se déroulera qu'un an plus tard mais avant qu'Anne ait ses 12 ans révolus.

Le 29 mai 1644, le notaire Guillaume Tronquet raconte que Giffard s'est transporté avec Jean Guyon, Zacharie Cloutier, Adrien Du Chesne, Jean Bourdon et Abraham Martin à la rivière du Buisson et qu'il les a mis en possession "réelle et actuelle" des terres situées depuis cette rivière jusqu'à la première pointe de long du grand fleuve St-Laurent.

Madeleine Esmart — épouse de Zacharie Cloutier (fils)

Madeleine Esmart, sixième enfant de Jean Esmart et de Marie Bineau, est née et baptisée le même jour à St-André de Niort le 1er août 1626. Elle eut pour parrain François Roy, marchand, et Madeleine Loyseau pour marraine.

Remarquablement douée et d'un physique attrayant elle eut tôt promesse de mariage, à l'âge de 21 ans, par devant le notaire Teuleron à LaRochelle, le 29 mars 1648.

Le prétendant n'était nul autre que Zacharie Cloutier (fils) qui signait "Sieur de la Clouterie et commis de la Communauté de Messieurs les habitants de la Nouvelle-France".

Assisté à ce contrat par Noel Juchereau "Sieur des Chartelets", commis général de ladite Communauté, Honorable homme Olivier LeTardif, capitaine commandant le navire "Notre-Dame" et Jean Juchereau "Sieur de Ferté" commendant le navire Saint-Sauveur.

Du côté de la future mariée, assistaient Antoine Laurain, maître tailleur d'habits, Marie Bineau, Jean Narp et sa femme Françoise Aymart, Barbe veuve de Gilles Noel et Anne, toutes trois soeurs de Madeleine.

Le 4 avril 1648, à l'église St-Barthélemy de LaRochelle, Madeleine épousait Zacharie Cloutier, fils de Zacharie et de Xainte Dupont. La plupart des signataires de cet acte sont devenus des canadiens. C'est au cours de ce même été qu'ils arrivent au Canada avec Olivier LeTardif.

D'après un contrat du notaire Audouard (20 août 1651) les époux Cloutier auraient eu certaines difficultés à propos du déchargement d'une barque nommée "Espérance". Du même notaire, le 3 octobre 1651, monsieur D'Aileboust leur fait une concession de terrain.

Aux registres de confirmation de Notre-Dame de Québec l'on note que Zacharie et Madeleine sont confirmés le 2 février 1660 des mains de Mgr de Laval.

Après 39 années de dur labeur et d'heureux ménage, le couple Cloutier/Aymart fit à Québec, le 31 mars 1699, devant notaire Chambalon, acte de donation de leurs biens à leurs enfants.

Le couple Cloutier/Esmart

Zacharie fils et Madeleine Esmart eurent 3 fils et 5 filles.

Un généalogiste, Raoul Clouthier, écrivait: "Zacharie était un homme pondéré dans ses opinions, charitable, affable dans ses manières; il avait de nombreux points de ressemblance avec son père. Bon cultivateur, il aimait aussi le travail du bois de construction ce qui était à l'occasion une bonne source de revenus additionnels".

Le recensement de 1681 dévoile que Zacharie possède une maison, des bâtiments, 756 arpents en censive dont 60 de terre cultivable, 13 bêtes à cornes et 1 fusil.

Il a à son emploi un nommé Pierre Allard qui touche un salaire annuel de 150 livres tournois.

Zacharie mourut le 3 février 1708 et, trois mois plus tard, soit le 28 mai 1708 s'éteignit Madeleine Aymart.

Les soeurs Esmart

Madeleine, Anne et Barbe Aymart, ces trois filles de Jean Aymart et de Marie Bineau, sont directement ou collatéralement les aïeules d'audelà de 80% des canadiens-français de notre génération. Les soeurs Aymart sont toutes nées au début de 1600.

Jean Aymart et Marie Bineau, père et mère de 9 enfants, habitaient St-André de Niort et le chef de cette famille était un marchand tailleur d'habits. Trois de leurs filles, soit Madeleine, Anne et Barbe sont devenues les aieules des familles canadiennes, LeTardif, Cloutier, Michel et Couture. Toutes trois arrivent en Nouvelle-France en l'année 1648 avec Olivier LeTardif, navigateur bien connu et capitaine commandant du navire "Notre-Dame".

Rappelons que Madeleine, Anne et Barbe étaient des femmes douées et d'une certaine éducation; intéressées par les récits des

voyages et les relations sur le Canada, elles ont décidé d'immigrer en ce pays dans le but ultime d'y créer un foyer familial. Leurs qualités de coeur en ont fait des épouses dévouées, des mères exemplaires et des chrétiennes reconnues où la prière, le courage et l'abnégation souvent suppléaient au repos, au loisir et au luxe.

À cette époque, l'orthographe n'était pas fixé et les registres portent les appellations suivantes: Aymar, Aymart, Hémar, Heimart et Esmart.

Or, le père de ces trois jeunes filles (Madeleine, Anne et Barbe) signait le plus souvent le nom ESMARD.

Mais les généalogistes ont fréquemment utilisé l'appellation Aymart.

Familles Cloutier à Bytown (Ottawa)

Au début de Bytown (Ottawa) soit durant les années 1826-1830, l'on dénombrait parmi les pionniers canadiens-français deux familles de Cloutier.

La première (ma branche), celle de Augustin Cloutier et son épouse Ursule Larivière. Ce couple s'était épousé à St-Benoit, comté de Deux-Montagnes le 29 mai 1815. Leurs enfants, nés à Bytown furent:

Émilie (épouse J.B. Auger en 1847) Céladine (épouse Calixte Bone en 1853) Toussaint (épouse Florence Chaput en 1852) ** François (épouse Mathilde Desforges en 1857) Adélaïde (épouse Léonce Séguin en 1845)

Toussaint et son épouse Chaput conçurent plusieurs enfants. Toussaint fut parmi les premiers membres de l'institut canadienfrançais à Ottawa.

Son fils, Sévère, était un ouvrier recherché. Il transmit ses talents naturels à son fils Alphonse qui fabriquait autant des cercueils, canards en bois, bateaux. Il contruisit les premiers comptoirs du magasin à rayons "Freiman's", Ottawa, maison d'affaires connue aujourd'hui sous les vocables "La Baie". Habile ouvrier, il était l'homme de confiance de Monsieur Ayers de Lachute, manufacturier de Lachute; ce dernier possédait plusieurs maisons dans Hull.

La deuxième famille de Cloutier est celle de Louis et de Marie Maillet.

Leurs enfants furent:

Louis-Napoléon né en 1829, un des premiers baptêmes célébrés à Bytown Sévère (épouse Elise Lalande en 1855)

Praxède (épouse Noël Séguin en 1847)

Mary (née en 1831 dans le tout nouveau village de Bytown)

36

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

CLOUTIER, Denis	Perche	BRIÈRE, Renée
CLOUTIER, Zacharie	Perche 1616	DUPONT, Xainte
	Première Génération	
CLOUTIER, Jean	C-Richer 1648	MARTIN, Marie
	Deuxième Génération	
CLOUTIER, Jean	C-Richer 1679	BÉLANGER, Louise
	Troisième Génération	
CLOUTIER, François	C-Richer 1714	MORRISSETTE, Elisabeth
	Quatrième Génération	
CLOUTIER, François	St-Joachim 1752	FILION, Marie-Anne
	Cinquième Génération	
CLOUTIER, Joseph	Laprairie 1786	BOURDON, Marie-Anne Amable
	Sixième Génération	
CLOUTIER, Augustin	St-Benoît (Cté Deux Mont) 1815	LARIVIÈRE, Ursule
	Septième Génération	
CLOUTIER, Toussaint	Ottawa 1852	CHAPUT, Florence
	Huitième Génération	
CLOUTIER, Sévère	Ottawa 1873	CHARRON, Emilie
	Neuvième Génération	
CLOUTIER, Alphonse	Hull 1898	BURNS, Mary
	Dixième Génération	
CLOUTIER, Joseph		BORDELEAU, Jeanne
	Onzième Génération	
CLOUTIER, François		

Monique Larouche-Depratto

Les Compagnies de traite et les voyageurs Canadiens

Comme on le sait, le commerce des fourrures, fut, pendant tout le dix-septième et le dix-huitième siècle, l'unique ressource du Canada. On resta même longtemps sans cultiver la terre, tant on considérait l'agriculture comme de peu d'importance. Tandis que le gouvernement français et le clergé nourrissaient, en fondant la colonie, la pensée de convertir les sauvages au christianisme et de créer en Amérique une France nouvelle, les diverses compagnies qui se succédèrent dans l'administration du pays, n'eurent, toutes, que la traite pour objet.

L'Angleterre, de son côté, ne voyait pas, sans jalousie, la vente des pelleteries, monopolisée par la France. N'ayant pu prendre pied sur les rives du Saint-Laurent, elle jeta ses regards plus au nord, sur les solitudes de la baie d'Hudson.*

Dès l'année 1670, le roi d'Angleterre concèda à une compagnie, dite de la baie d'Hudson, la propriété du territoire compris dans le bassin de cette mer, avec le privilège exclusif d'y faire la traite. Il ne se doutait guère de l'importance de cette concession qu'il fit à titre gracieux, et qui embrassait des régions plus grandes qu'un royaume.

On sait que la question de la souveraineté de la baie d'Hudson fut cause de longues disputes et de sanglants démêlés entre les Anglais et les Français, parmi lesquels s'illustra d'Iberville. Toutefois le gouvernement français finit par reconnaître les droits de l'Angleterre, et ne revendiqua plus pour lui, à partir de 1725, que le bassin du Saint-Laurent.

Pendant que la compagnie de la baie d'Hudson s'enrichissait d'année en année, les Français ne demeuraient point inactifs. Leurs coureurs des bois, gagnant de proche en proche, arrivaient sur les rives du Mississipi, et, à travers les prairies du Nord-Ouest, jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses, faisaient alliance avec les sauvages, et rapportaient, chaque printemps, à Montréal ou aux Trois-Rivières d'énormes quantités de pelleteries.

Les guerres de la conquête, et peu après, celles de l'indépendance américaine, absorbèrent l'attention des Français et les détournèrent du commerce, qui fut ruiné. D'ailleurs, les sauvages voyaient avec méfiance, la domination des Anglais qu'ils avaient accoutumé de considérer comme des ennemis et les alliés des Iroquois.

Toutefois, dans l'année 1783-84, il se forma à Montréal une nouvelle compagnie de traite, composée, presque exclusivement, de négociants écossais, qui prit le nom de compagnie du Nord-Ouest et qui commença immédiatement de grandes et fructueuses opérations.

Elle ne tarda pas à devenir une rivale redoutable pour la compagnie de la baie d'Hudson. Les employés des deux compagnies eurent des rencontres dans les solitudes de l'ouest et se livrèrent des batailles où le sang coule abondamment.

Enfin, de guerre lasse, on en vint à un arrangement. En 1821 les deux compagnies se fondirent en une seule qui conserva le nom de Compagnie de la baie d'Hudson. Cette dernière subsiste encore aujourd'hui, mais non plus comme puissance territoriale, car, à l'époque de la Confédération canadienne, ses droits sur le Nord-Ouest ont été rachetés. (1870).

La Compagnie du Nord-Ouest employait cinquante commis, soixante et onze interprètes, onze cent-vingt navigateurs et trente-cinq guides. Ces hommes prenaient leur engagement, à Montréal, pour cinq mois; du premier mai à la fin de septembre. Le salaire d'un guide était de huit cents à mille livres, et un habit. Celui d'un patron de barque, de quatre à six cents livres. Celui des rameurs, de deux cent cinquante à trois cent cinquante livres. Les guides interprètes recevaient jusqu'à trois mille livres. Ils étaient tous nourris, aux frais de la Compagnie, et avaient le droit de faire la traite à leur propre compte, ce qui leur permettait de doubler leurs gages.

À ses employés il convient d'ajouter sept ou huit cents sauvages, hommes, femmes et enfants, attachés au service des hommes et de la compagnie, qui les nourrissait.

À la fonte des neiges la flotte de traite se réunissait à Lachine, port de départ de l'expédition. Le chargement de chaque canot était: dix hommes, avec leur bagage, soixante cinq balles de marchandise de quatre-vingt-dix livres, chacune; six cents livres de biscuits, deux cents livres de sel et trois boisseaux de fèves.

Avant d'entrer dans le lac des-Deux-Montagnes, commencement de la navigation, on s'arrêtait dévotement à la chapelle de Sainte-Anne du Bout de l'Ile, patronne des voyageurs, on lui demandait sa protection dans le voyage, et on chantait un cantique en son honneur.

La route était longue et pénible; partout des portages sur l'Ottawa, la Mattawan et le lac Nipissing. Une fois descendus aux Grands Lacs on longeait prudemment les côtes, et l'on arrivait enfin, après trois mois de navigation, au Grand Portage, à l'extrémité ouest du lac Supérieur, terminus du voyage, et entrepôt de toutes les régions de l'ouest.

On trouvait là des troupes de voyageurs et de sauvages venus avec des paquets de fourrures, et qui s'en retournaient chargés de marchandises et de vivres qu'ils devaient distribuer dans tous les forts du pays. Il n'était pas rare de rencontrer, à la fois, mille à douze cents hommes au Grand Portage. On buvait beaucoup, on se battait

maintes fois, mais jamais on ne manquait à la discipline et à l'obéissance envers les bourgeois de la Compagnie.

Les compagnies se sont rendues coupables, paraît-il, d'un crime odieux envers leurs hommes. Au lieu de réprimer leurs excès et d'exercer une exacte police, elles favorisaient plutôt, de sang-froid, la débauche et l'orgie. Les liqueurs fortes, dont elles avaient le monopole, coulaient à flots, sans que les voyageurs eussent d'argent à débourser. Seulement on tenait un compte exact de leurs dettes, et lorsqu'ils arrivaient à Montréal, au lieu de toucher leur salaire, ils apprenaient avec stupeur qu'ils étaient redevables à la Compagnie. Ainsi on ne se contentait pas de la traite des fourrures, on faisait encore la traite des hommes, en réduisant à une espèce d'exclavage, d'honnêtes et dévoués serviteurs.

Le but des Compagnies était, non-seulement d'augmenter leurs bénéfices, mais aussi de s'assurer les longs services des vieux voyageurs dont l'expérience et l'habilité étaient nécessaires pour la formation des novices. La compagnie du Nord Ouest possédait, sur l'Ottawa, plusieurs postes: les forts Mondion du Portage, Coulonge et William, et probablement Mattawan, où se réunissaient, chaque été, les sauvages de la vallée.

Aujourd'hui, la compagnie de la baie d'Hudson, possède, dans notre province ecclésiastique le grand poste central de Mattawan et une douzaine de postes inférieurs, dépendants de celui de Temiscamingue, sans compter les forts d'Abitibi, de Moose, d'York, d'Albany, etc., sur la baie d'Hudson.

Les sauvages y apportent leurs pelleteries, et y reçoivent en échange les produits européens dont ils ont besoin pour toute l'année.

Ces forts se composent, d'ordinaire, d'un magasin construit en épaisse maçonnerie et entouré d'une haute palissade de quinze pieds, dans lequel, en cas d'alerte, les commis pouvaient se réfugier, et de quelques maisons d'habitation. Autour de ces constructions s'étend, généralement, un vaste jardin, bien cultivé, qui procure aux habitants du poste quelques légumes et quelques fruits.

La plupart des voyageurs de la compagnie du Nord-Ouest étaient des Canadiens. On les estimait supérieurs à tous les autres peuples pour leurs qualités de force, d'endurance, de souplesse, pour leur obéissance et leur perpétuelle bonne humeur, enfin pour leur facilité à s'adapter aux moeurs des sauvages auprès desquels ils étaient toujours bienvenus.

Plusieurs de ces Canadiens-Français, ainsi que les Écossais de la Compagnie de la baie d'Hudson, épousèrent des sauvagesses et donnèrent naissance à ces fameux Métis du Nord-Ouest, si connus dans notre histoire contemporaine. Ils habitaient les bords de la Rivière-Rouge; et, c'est pour eux, qu'en 1818, l'abbé Provencher alla 40

fonder, avec ses compagnons, cette mission dont il devint, deux ans après, le premier évêque, et qui fut l'origine de notre province actuelle du Manitoba. Tous ces détails nous sont fournis par le journal de Sir Alexandre Mackenzie, illustre voyageur et l'un des chefs de la compagnie du Nord-Ouest.

Nous allons les complèter par des extraits d'un article du Scottish Magazine de 1841, traduit par M.H.J. Tessier:

"Les "voyageurs" canadiens sont peut-être les hommes les plus intrépides, les plus infatigables, et, en même temps les plus joyeux que l'on puisse rencontrer. Leur tâche est de conduire les grands canots d'écorce de la puissante compagnie qui fait le commerce de fourrures au Nord-Ouest, qu'ils remontent chargés de couvertures de laine, d'eau-de-vie, de poucre etc., etc., et qu'ils ramènent pleins de ballots de fourrures du poids de 90 livres, pour qu'un homme puisse les transporter dans les portages.

On fait portage aux rapides et aux chutes, ou pour passer d'une rivière à l'autre, ou pour éviter les longs détours. Alors on décharge le canot; les uns portent les avirons, les armes, les vivres, d'autres les ballots de marchandises, d'autres enfin portent le canot lui-même sur leurs épaules, la quille en l'air. Arrivés à l'eau tranquille, on remet le canot à l'eau, on le charge, et on reprend les avirons. La chasse et la pêche fournissent au voyageur sa nourriture; si l'une et l'autre lui manquent à la fois il entame sa réserve de viande séchée qu'on appelle du pemmican. Les délices du voyageur sont le thé, et, de temps en temps, un coup de rhum. C'est le soir qu'on prépare le thé, lorsque le temps vient de camper. Les uns dressent la tente, les autres recueillent le bois sec, et font du feu, d'autres, enfin, rapportent le gibier qu'ils ont tué ou le poisson qu'ils ont pris, et le font griller à la flamme ardente. Le thé chante dans la théière: c'est le temps du gros rire et des bons mots. On charme la longueur du chemin par des chansons dont le rythme cadencé donne aux coups de rame la mesure.

Après ses longs et pénibles voyages, le Canadien vient se reposer au village, et raconter longuement ses exploits. Cette vie vagabonde, qui gâterait tout autre homme, n'a pour ainsi dire, aucun effet sur lui. Il reste ce qu'il était, bon sujet et bon chrétien, ou, tout au moins, il se convertit aussitôt qu'il s'est marié et établi.

Le canot d'écorce du sauvage est admirablement adapté à la navigation sur des cours d'eau remplis de rapides et souvent peu profonds. Il cale à peine quelques pouces. Ce sont de minces bandes d'écorces de bouleau étendues sur une charpente en bois légère et flexible, gommées sur toutes les coutures, de façons à le rendre imperméable. Le fond est rond et sans cale. C'est un tour de force de s'y tenir en équilibre et de l'empêcher de rouler. On s'y tient à genoux et l'on frappe l'eau, non pas à la surface comme avec des rames, mais

en plongeant du haut en bas, comme avec des pagaies. Le timonier et le guide, aux deux extrémités du canot, conduisent à l'aviron qui remplace le gouvernail.

Rien n'est merveilleux comme de voir avec quelle habileté ils évitent les obstacles qu'ils rencontrent à chaque instant, les troncs flottants, les rochers, les remous, etc., etc. Mais il faut les voir dans les rapides filant comme l'éclair, au milieu de l'écume des récifs. Alors règne un lugubre silence, les rameurs s'arrêtent; l'homme de l'avant veille à tout; le timonier a les yeux attachés sur celui-ci pour obéir au moindre signal et donner le coup d'aviron qui doit faire tourner à point. Le danger passé, un cri perçant, à la manière des sauvages, s'élève et fait bondir le coeur des voyageurs. Alors le meilleur chanteur de la bande entonne sa chanson.

Qu'il nous soit permis de citer ici une page charmante de M. l'abbé Proulx.

"Nous avions pris sept heures pour monter le Long-Sault. Nous le descendîmes, je crois, en une demi-heure."

"Notre bateau se lance au milieu des bouillons et est emporté avec la rapidité de la flèche; il fournit une course effrénée. Les mains saisissent fortement la planche du siège, le regard se fixe sur l'abîme, les lèvres sont muettes et le coeur palpite d'émotion. Chaque fois que le bateau, comme pour s'effondrer, descend dans une cave, les Sauvages poussent du fond de leur poitrine un cri de joie sourd, le frisson vous passe par tout le corps. Vous diriez que l'embarcation emportée à l'épouvante, va se briser sur un rocher; déjà elle n'en est plus qu'à quelques pieds, mais soudain l'homme d'avant et le timonier l'ont virée bout pour bout, et elle continue sa route, sautant, bondissant, longeant un autre abîme, montant et descendant sur le dos des vagues qui l'emportent comme des chevaux au galop."

"Nos guides sont devenus d'autres hommes; ils ont perdu leur attitude lente et un peu non chalante; l'oeil dominateur, la tête haute, la chevelure au vent, l'air inspiré, ils sont debout à leur poste. Leur commandement est bref, leurs mouvements sont vifs et saccadés; ils se penchent sur la rame, se baissent et se relèvent, et sautent d'un bord à l'autre du bateau. Puis, quand le pas périlleux est passé, quand l'abîme est franchi, il faut voir comme ils se redressent dans leur fierté, une main sur la rame, le poing sur la hanche, triomphants; ils sont sublimes. Une fois dans ma vie j'aurais désiré être guide de grand canot, c'aurait été pour sauter le long-Sault."**

Tel était le voyageur canadien. Il a disparu avec la traite, ou plutôt il s'est transformé; il est devenu bûcheron, homme de chantier. Nous le reverrons sous cette nouvelle forme.

M. Benjamin Sulte nous fait réellement connaître le rôle et le caractère de ce type étrange et unique au monde, et qu'il est bon de

buriner avant qu'il ne s'efface.

"Qui dit voyageur, dit nomade. Le jeune homme quitte sa famille dans une paroisse du Bas-Canada, s'enfonce dans la forêt, reparaît un instant chaque année, amasse ou n'amasse par d'argent pour s'établir; mais il finit par retourner se marier et vivre dans le voisinage du clocher natal. Tel est notre voyageur. Rien en lui ne ressemble au type de l'aventurier. S'il s'absente, s'il court le monde, s'il endure follement misères et fatigue, il n'en reste pas moins attaché à la patrie. la patrie dans le sens du mot ancien: le village, la paroisse où résident ses affections d'enfance. Nous avons tous ou nous avons tous eu des voyageurs dans nos familles. La race canadienne vagabonde étrangement, dit-on, et semble éparpiller ses forces au lieu de les concentrer. Erreur. Tout ce mouvement part et revient au sol primitif. Et alors même qu'un voyageur se lance dans les expéditions les plus lointaines, on le voit conserver sa marque distinctive. Il ne revient pas toujours à la "maison", celui-là; les glaces de la baie d'Hudson le connaissent; les plaines de l'ouest sont ses domaines, la région pastorale des nouveaux Etats américains l'a vu arriver le premier. Mais qu'importe? Il est toujours ce qu'il était; bon sang ne peut mentir. Ces voyageurs, perdus pour nous, croit-on, parce qu'ils ne sont point revenus, fondent des colonies, de grandes villes même, et, en tout cas, ils ont porté jusqu'aux confins du monde habité, ce sentiment français, cette langue impérissable, cette gaieté de tous les instants, cette vigueur de muscles, cette connaissance et ce mépris du danger que la civilisation s'étonne d'apercevoir à son avant-garde. Le voyageur, c'est l'élément le plus manifeste de notre destinée en Amérique. Encore une fois il n'a rien de l'aventurier; il ne marche pas comme ce dernier, pour faire le tour de la terre, en enfant perdu, et laisser ses os quelque part, sans avoir rien accompli de durable; non! il essaie ses ailes, parcourt ses "territoires", donne de l'air à ses poumons, mange une ration suffisante de vache enragée "ce qui améliore toujours l'homme bien intentionné;" puis se fixe, tantôt près de la terre paternelle, c'est le plus grand nombre, tantôt sur un site plus lointain qui l'a séduit et auquel il ne demande pas une vie de paresse, soyez-en certains. Tous les voyageurs établis sont actifs. Ils ont connula vie, et ils savent comment s'y prendre quand il s'agit de se faire respecter."

[&]quot;Ce qui suit est un résumé du livre d'Arthur Buies, l'Outaouais supérieur.

[&]quot;"Voyage à l'abbitibi, ou visite pastorale de Mgr Duhamel dans le haut de l'Ottawa, par J.—B.Proulx, prêtre.

[&]quot;""Alexis de Barbezieux, O.M. Cap. Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa. (Ottawa, 1897, Tome 1, page 74 à 84).

to the second section of the second section is a second section of the second section in the second section is

the first of the property of t

where the control of the section of



Droits réservés par la Société historique de l'ouest du Québec Inc. Dépôt légal, 4ième trimestre 1982. Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque du Canada.

Asticou, Cahier nos 1 et 2 (deuxième impression): \$1.00
Asticou, Cahiers nos 3-8: \$1.00 chacun.
Asticou, Cahier no 9: \$2.00.
Asticou, Cahier double nos 10-11:

"La presse québécoise et hulloise d'expression française" \$2.00.

Asticou, Cahier no 12

"Buckingham 1906" (deuxième impression): \$2.00.

Asticou, Cahier no 13: \$2.00 Asticou, Cahier no 14: \$2.00

Asticou, Cahier no 15: \$2.00

Asticou, Canier no 15: \$2.00

Asticou, Cahier no 16: \$2.00

Asticou, Cahier no 17: \$2.00 Asticou, Cahier no 18: \$2.00

Asticou, Cahier no 18: \$2.00 Asticou. Cahier no 19: \$2.00

Asticou, Cahier no 20: \$3.00

Asticou, Cahier no 21: \$2.00

Asticou, Cahier no 22: \$2.00 Asticou, Cahier no 23: \$2.00

Asticou, Cahier no 23: \$2.00 Asticou, Cahier no 24: \$2.00

Asticou, Cahier no 25: \$2.00

Asticou, Cahier no 26: \$2.00

Edgar Boutet, 85 ans de théâtre à Hull, Hull, S.H.O.Q., 1968, \$3.00.

Edgar Boutet, Le Bon vieux temps à Hull, Tome I, Hull, Éditions Gauvin, 1971, 165 p.: \$3.00.

Jacques Gouin, William Henry Scott ou le destin romanesque et tragique d'un rebelle de 1837, Hull, S.H.O.Q., 1972, (nouv. éd. augm. d'un chapitre inédit, Hull, S.H.O.Q., 1980, 40 p. \$3.00)

N.B.: - Tous les prix indiqués cidessus sont sujets à changement sans autre préavis.

- Également disponible en série complète (1 à 21) pour \$30.00.

Edgar Boutet, Le Bon vieux temps à Hull, Tome II, Hull, Éditions Gauvin, 1974, 90 p.: \$3.00.

Edgar Boutet, Le Bon vieux temps à Hull, Tome III, les Éditions Gauvin, Hull, 1975, 76 p.: \$3.00.

Guillaume Dunn, Les Forts de l'Outaouais, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 168 p.: \$4.95.

Jacques Gouin, Antonio Pelletier: la vie et l'oeuvre d'un médecin et poète méconnu (1876-1917), Montréal, Éditions du Jour, 1975, 202 p.: \$7.95.

Jacques Gouin, Lettres de guerre d'un Québécois (1942-1945), Montréal, Éditions du Jour, 1975, 343 p.: \$9.95.

Guillaume Dunn, La Patrie de bággataoué, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 102 p.: \$5.95.

Joseph Jolicoeur, Histoire anecdotique de Hull, Hull, S.H.O.Q., 1977, 100 p.: \$3.50.

Joseph Jolicoeur, Histoire anecdotique de Hull, Tome II, Hull, S.H.O.Q., 1979, 117 p.: \$4.00.

Nota: Toutes ces publications sont en vente au siège social de la S.H.O.Q., C.P. 1007, Place du Portage, Hull, Québec J8X 3Z2 et dans toutes les bonnes librairies.